bulletin municipal de BRIGNAIS

Juin 1983 / N° 14

Matériel de bâtiment et d'industrie

QUINCAILLERIE

unimate S.A.

ZONE INDUSTRIELLE NORD - ROUTE D'IRIGNY "LES AIGAIS" BRIGNAIS

Tél. (7) **805.18.66**

Fabricant du coffrage rapide **Cofruni**
Spécialiste des règles aluminium bâtiment
Echafaudage **MIB** - Bétonnières et treuils
Tubes plastique, gaine et tuyau eau
Outillage électrique des meilleures marques
Clés et pinces de **FACOM - SAM - FOP**
Soudure électrique et oxyacétylénique de **SAF**
Martellerie - Pelles - Pioches - Serre-joints - Etais
Brouettes - Scies - Aération - Echelles et Escabeaux bois
et dural - Signalisation - Topographie - Cordage - Fers
à béton - etc...

Etudes, conseils et réalisation de matériel
Livraison rapide - Service après-vente

La Maison du Professionnel au service de Tous.

sommaire

2 La Municipalité
3 En guise d'Editorial

LES COMMISSIONS
4 Affaires sociales
5 Jeunes
6 Associations
7 Artisanat-Commerce-Industrie-Emploi
8 Bâtiments communaux
9 Culture-Loisirs
10 Fêtes
11 Finances
12 Information
13 Personnel communal
14 Scolaire
15 Sports
16 Transports
17 Urbanisme
18 Aménagement du Centre-Ville
19 Permis de construire
20 Environnement
21 Voirie
22 Comment travailleront les élus ?

LES ÉLUS PRENNENT CONTACT
33 Les élus aux "Arcades"
40 Les élus visitent les bâtiments
41 Rencontre des élus et du personnel
41 Visite de M. le Commandant de la Gendarmerie

ÉLECTIONS
24 Résultats nationaux
25 Elections municipales de Brignais
26 Résultats à Schweighouse

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
27 Séance publique du 1er mars 1983
28 Séance publique du 11 mars 1983
30 Séance publique du 31 mars 1983
30 Séance publique du 21 avril 1983
31 Séance publique du 6 mai 1983

ANIMATIONS
36 La course à travers Brignais
36 Fêtes villageoises des 4 et 5 juin
37 La Braderie

INFORMATIONS GÉNÉRALES
32 M. Claude Terrasse n'est plus
32 La commission communale des impôts
33 Association des Maires du Rhône
34 Les "Arcades"
38 Opération caves et greniers
38 Panneaux indicateurs dans les zones industrielles
39 Plan de stationnement
51 La maison Darsonville a vécu
52 Permanence Jeunes-Emploi-Formation
53 Les pluies torrentielles d'avril
55 Les amis du vieux Brignais
56 Jumelage
56 Brignais fleuri
57 Votre contrat de location
57 Le testament olographe
58 L'allocation de logement
59 Renseignements utiles

SCOLAIRE
42 Lettre à M. le Ministre de l'Education Nationale
43 Consultation-réflexion sur l'école
43 Classes de découverte
44 Les enfants des maternelles écrivent à M. le Maire
45 Campagne "Brignais propre"
46 Visite à la Mairie
47 Une expérience intéressante
48 En classe sous 20 mètres d'eau
48 Le tour de Lyon en une journée
49 Une fresque murale
50 Nos écoliers et leurs correspondants

HISTOIRE LOCALE
54 La Pierre Souveraine
55 Inscription gallo-romaine

La Municipalité

MAIRE
Michel THIERS

Le Maire est le Président de droit de toutes les Commissions. Il s'occupe plus particulièrement de :
Urbanisme
Commission Culture-Loisirs
Finances et bien sûr du personnel communal

ADJOINTS

Marcel MASSON Urbanisme Travaux Bâtiments communaux	**Richard RAFFIN** Affaires sociales	**Jean DARFEUILLE** Sports Fêtes Associations	**Paul MINSSIEUX** Artisanat, commerce industrie, emploi Affaires scolaires
Jean FAYOL Urbanisme Personnel communal	**Michèle RAKOUTZ** Culture et Loisirs	**Gérard BERTICAT** Finances communales	**M.-Thérèse GARDON** Affaires scolaires

CONSEILLER(E)S DÉLEGUÉ(S)

Gérard SAGNOLE	Voirie, Environnement
Guy BERNOLLIN	Fêtes
Bernard BRUNOT	Jeunes
Denis CHERMETTE	Associations
Michel CORTIAL	Artisanat, commerce, industrie, emploi - Information
Roger GURET	Permis de construire
Patrick MIALON	Sports
Anne-Marie PIEGAY	3e Age
Jean RIGAUD	Jeunes
Cécile VAN DEN BROEK	Affaires sociales, Restaurant des Arcades
Dominique VIRET	Centre-ville, Permis de construire

CONSEILLER(E)S*

Alexandre GENELOT, Marcel ARNAUD, Eric CLAER, Françoise MARTORELL, Jean LAPLACE, Louis PONTVIANNE, Denis BRAND, Christiane CONSTANT, Catherine CASTELAIN

* Les Conseillers sont placés dans l'ordre du tableau.

PERMANENCES DES ÉLUS

M. THIERS, Maire, reçoit les mercredis de 17 h. 30 à 19 h. et les samedis de 11 h. à 12 h. sur rendez-vous.
M. MASSON : le mardi de 18 h. à 19 h. ou sur rendez-vous.
M. RAFFIN : le samedi de 10 h. à 12 h. ou sur rendez-vous.
M. DARFEUILLE : 2e et 4e mercredi du mois, de 17 h. 30 à 18 h. 30 ou sur rendez-vous.
M. MINSSIEUX : le samedi de 9 h. à 10 h.
M. FAYOL : le jeudi de 9 h. à 10 h.
Mme RAKOUTZ : le jeudi de 14 h. à 15 h.
M. BERTICAT ; 1er et 3e samedi du mois, de 9 h. à 10 h.
Mme GARDON : 2e et 4e vendredi du mois, de 9 h. à 11 h.

Responsable de la publication : Michel THIERS.

Commission du Bulletin :
Mme SOGNO
M. CORTIAL, M. DARFEUILLE, M. FAYOL, M. BRUNOT, Mlle MARTORELL, Mme PIEGAY
avec l'aide de MM. BIDAULT, GONIN, MOREL et des Services Administratifs et Techniques

Dépôt légal : deuxième trimestre 1983 — Administration, Rédaction : Brignais, Mairie.

Ce bulletin, édité par la Municipalité de Brignais,
a été conçu et réalisé par l'IMPRIMERIE DU MONTET, 11, rue Francisque-Darcieux, à Saint-Genis-Laval.

Le dessin de la couverture a été réalisé par les enfants de la classe de Mme BAUDOT, de l'école maternelle A. Lassagne, dans le cadre de la campagne "Brignais Propre" qu'ont entrepris les élèves des maternelles A. Lassagne et J. Moulin, pour tenter de sensibiliser tous les habitants sur le maintien de la propreté de leur environnement. Essayons de ne pas les décevoir !

La photogravure des pages couleur a été réalisée par le Studio Pierre ROCHEBLOINE, rue des Ronzières, à Brignais.

EN GUISE D'ÉDITORIAL

Par votre vote du 6 mars, vous nous avez confié sans ambiguïté la responsabilité des affaires communales (notre liste a obtenu 65,59 % des suffrages exprimés. Nous vous remercions pour cette marque de confiance. Vous avez donc approuvé notre programme et l'esprit qui nous anime. Comme convenu, nous nous efforcerons de réaliser ce qui est annoncé, et de répondre à vos préoccupations.

L'importance du score, le fait que tous les bureaux de vote nous aient placés largement en tête, nous conforte dans la voie que nous vous avons proposée et nous lie à vous par un contrat.

Par la volonté du législateur, les Conseils Municipaux de villes comme la nôtre sont forcément mixtes, car issus de plusieurs listes. A Brignais, le Conseil élu le 6 mars est constitué de :
— 24 personnes appartenant à la liste conduite par M. Michel THIERS,
— 5 personnes appartenant à la liste conduite par M. Denis BRAND.

Que penser de cette mixité ?

C'est sans doute une bonne chose lorsque tous les élus ont le même but : SERVIR LA COMMUNE. A Brignais, dans le mandat précédent, nous estimions avoir fait preuve d'ouverture, de compréhension. Brignais n'avait donc pas un besoin évident d'un Conseil mixte.

Nos concurrents se sont présentés avec des intentions et un programme radicalement différents des nôtres ; depuis 1976, sans relâche, et particulièrement depuis 1980, ils ont soutenu avec force et conviction les thèses, projets, actions des partis de gauche qui ont actuellement la charge des affaires de la France. En cela, ils sont fondamentalement différents de nous. Pendant la campagne électorale, ils ont combattu nos projets et ont proposé des alternatives radicalement différentes ; leurs points de vue sur les affaires communales sont donc aussi fondamentalement différents des nôtres.

Profondément convaincus que les programmes engagés par les partis au pouvoir depuis deux ans conduisent à de sérieuses difficultés, nous n'en voulons pas ; nous ne voulons pas non plus que le Conseil Municipal ou les commissions soient le théâtre de discussions politiques stériles, de remises en cause permanentes, génératrices d'affrontements, donc de pertes de temps et d'efficacité.

C'est la raison pour laquelle nous avons, pour le moment, limité le nombre des membres des commissions afin de démarrer notre travail, sans retard, avec les nouveaux élus.

Les commissions

Le Conseil est composé de 29 élus, dont 8 Conseillers sortants.

Le Maire, 8 adjoints et d'autres élus assument les responsabilités de 13 commissions. Parmi ces commissions, deux d'entre elles (Urbanisme, Action Sociale) regroupent des sous-commissions.

Vous remarquerez la création (comme annoncé) de plusieurs commissions :

1. **Artisanat, Commerce, Industrie, Emploi,** dont le but principal est le développement et l'équilibre de Brignais (implantation d'entreprises, emploi) dans le domaine du monde du travail.

2. **Aménagement du Centre-Ville,** qui cherchera, avec la collaboration de personnes non élues, à définir le meilleur aménagement du centre pour le Brignais futur.

3. **Culture et Loisirs.** Brignais disposera d'un centre éducatif et culturel : le projet qui est en train de prendre corps, 28, rue Général-de-Gaulle, grâce à l'aide du Conseil Régional, permettra de répondre à toute recherche d'*amélioration des connaissances* (pour les scolaires, les jeunes, les adultes), de *détente* dans un cadre agréable, de *rencontre*, de *loisirs*.

4. **Jeunes** (cette commission est détachée de la commission Sports et Jeunesse du mandat précédent). Il est grand temps de comprendre le phénomène de la jeunesse actuelle. Il n'est pas question pour nous d'ignorer ses problèmes (qui sont les nôtres également), pas question de céder à un caprice, ou à une mode passagère, mais tout en respectant la personnalité des jeunes, nous devons les écouter et les aider à trouver un sens à leur vie.

Le Maire, **Michel THIERS.**

29 Mai 1983

Commission AFFAIRES SOCIALES

Richard RAFFIN

Cécile VAN DEN BROECK

Marcel ARNAUD

Bernard BRUNOT

Christiane CONSTANT

Patrick MIALON

Jean FAYOL

Guy BERNOLLIN

Anne-Marie PIEGAY

La commission Affaires Sociales s'est mise en place, avec des élus et des membres non élus (en commission élargie), et est constituée des membres suivants :

M. Michel THIERS, Maire, Président de droit.

Affaires Sociales :
Richard RAFFIN
Marcel ARNAUD
Cécile VAN DEN BROECK

Bureau d'Aide Sociale : composé de membres élus :
Marcel ARNAUD
Cécile VAN DEN BROECK
Anne-Marie PIEGAY
Richard RAFFIN
et de membres non élus, proposés par le Conseil Municipal et nommés par M. le Préfet (dont les mandats expirent le 31-12-83) :
Mme BRAND
Mme CHARMETTANT
Mlle PARISET
M. CARRAS.

Action Sociale :
Cécile VAN DEN BROECK
Marcel ARNAUD
Bernard BRUNOT
Christiane CONSTANT
Patrick MIALON
Anne-Marie PIEGAY
Richard RAFFIN
Jacques DUGAS (non élu)
Annie LEBLANC (non élu)

3e Age :
Anne-Marie PIEGAY
Marcel ARNAUD
Guy BERNOLLIN
Bernard BRUNOT
Jean FAYOL
Richard RAFFIN
Cécile VAN DEN BROECK
Louis REURE (non élu)

Jeunes : (cf. article Jeunes)

Restaurant des "Arcades" :
M. Michel THIERS, Président
Cécile VAN DEN BROECK, Vice-Présidente

Aides ménagères :
Richard RAFFIN

L'action sociale est seule capable de susciter des échanges profonds, et de faire naître au cœur de tous des solidarités et des enthousiasmes de fraternité.

Nous voulons poursuivre une politique d'action sociale déterminée, évolutive et toujours concrète.

Nous sommes bien conscients que dans le domaine social il y a toujours beaucoup à faire.

L'action sociale ne doit pas être seulement de l'assistance, mais doit permettre à chacun de s'assumer pleinement, et de bénéficier de conditions de vie nécessaires à son épanouissement personnel et familial.

Nous agirons dans ce sens, tout au long de notre mandat, et notre devise est, et restera, *Ecouter, Penser, Agir,* AVEC et pour tous les citoyens de Brignais.

R.F. - C.V.D.B. - A.M.P.

Sous-Commission JEUNES

Jean RIGAUD

Bernard BRUNOT

Denise CHERMETTE

Françoise MARTORELL

Catherine CASTELAIN

Sa composition :

Responsables :
M. Jean RIGAUD
M. Bernard BRUNOT

Membres :
Mme Denise CHERMETTE
Mlle Françoise MARTORELL
Mlle Catherine CASTELAIN
M. DURET (non élu, membre à titre consultatif)
M. HARTEMANN (non élu, membre à titre consultatif)

La commission Jeunes extra-municipale, mise en place par le Conseil Municipal élu le 6 mars 1983, poursuivra trois objectifs principaux :
- écouter
- penser
- agir.

Etre à l'écoute des jeunes, c'est d'abord leur donner les moyens de s'exprimer. Un groupe de jeunes représentatifs de l'ensemble de cette population siégera à la commission, il sera le porte-parole de tous les jeunes de Brignais.

Penser, c'est avant tout réfléchir sur les demandes ou sur les propositions formulées par les jeunes. En collaboration avec les autres commissions, avec les associations, la commission étudiera les projets, les activités où pourront s'insérer le plus de jeunes possible.

Agir, c'est concrétiser, en fonction des moyens, les projets énoncés aux cours des discussions. Sans extravagance des demandes, les élus essayeront dans la mesure du possible de répondre aux besoins réels des jeunes.

Les élus ont répondu favorablement au bureau de la Maison des Jeunes réclamant des locaux. La mise à leur disposition d'un local rue de Ronde est effective en mai.

Il est souhaitable qu'aucune ségrégation ne vienne perturber l'entente des intervenants de cette commission. Chaque personne concernée devra œuvrer pour aider les jeunes à bien vivre à Brignais.

La Commission.

Les bijoux
GABRIEL KRAFFT
Les montres
ZÉNITH - SEIKO
CITIZEN - YÉMA

SOCIÉTÉ
TEYSSIER-CHRISTIN
105, rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS - Tél. **805.10.44**
- **TOUTES TRANSACTIONS**
VILLAS - APPARTEMENTS - PROPRIÉTÉS
MAISONS DE CAMPAGNE - TERRAINS
LOCAUX
- **LOTISSEMENTS**
ACHATS ET VENTES TERRAINS

Commission ASSOCIATIONS

Jean DARFEUILLE

Denise CHERMETTE

Richard RAFFIN

Michèle RAKOUTZ

Guy BERNOLLIN

Christiane CONSTANT

Françoise MARTORELL

Cécile VAN DEN BROECK

Sa composition :

Responsables :
Jean DARFEUILLE
Denise CHERMETTE

Membres :
Richard RAFFIN
Michèle RAKOUTZ
Guy BERNOLLIN
Christiane CONSTANT
Françoise MARTORELL
Cécile VAN DEN BROECK
Anne LEBLANC (non élue participant à titre consultatif)

La commission Associations de la nouvelle équipe municipale est heureuse de saluer les nombreuses associations de Brignais qui ont une part importante dans la richesse et l'agrément de notre ville.

En un premier temps elle souhaite pouvoir les rencontrer pour les mieux connaître. N'hésitez pas pour cela à prendre rendez-vous à la Mairie avec les responsables.

Comme par le passé, la Municipalité, dans la mesure de ses possibilités, mettra à disposition les moyens matériels et s'efforcera d'apporter une aide financière en réponse à des demandes justifiées et raisonnables.

Nous vous serions reconnaissants de nous tenir régulièrement informés de vos diverses activités ou manifestations.

Nous étudions la possibilité de faire circuler les informations inter-associations et pour cela nous envisageons la possibilité d'installer un panneau place Gamboni sur lequel figureraient les diverses manifestations du mois.

Notre souhait est de faciliter une coordination pour coucilier l'ensemble de certaines activités et pour permettre la réalisation de projets communs.

La Commission.

LOCATION CAMION BENNE ET CAMION GRUE
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS - MAÇONNERIE

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET TERRASSEMENT

"S.C.T."

"Le Bonneton" - 69530 BRIGNAIS
Tél. **805.10.44 - 805.33.98**

Location engins à chenille et pneus

Commission ARTISANAT COMMERCE-INDUSTRIE-EMPLOI

Paul MINSSIEUX

Michel CORTIAL

Gérard BERTICAT

Eric CLAER

Roger GURET

Françoise MARTORELL

Gérard SAGNOLE

Sa composition :

Responsables :
Paul MINSSIEUX
Michel CORTIAL

Membres :
Gérard BERTICAT
Eric CLAER
Roger GURET
Françoise MARTORELL
Gérard SAGNOLE

Son rôle : assurer la concertation et le dialogue permanent pour réussir le développement économique de Brignais.

La commission est consciente de l'envergure de la tâche et convaincue de la nécessité de réussir cette évolution économique ; elle affirme sa ferme volonté de mettre en relation tous secteurs d'activités, artisans, commerçants et industriels et par le concours de chacun, avec la collaboration de la Municipalité réaliser une réelle synergie entre tous.

Brignais a encore bien des ressources inexploitées, des terrains et locaux non ou mal utilisés, des activités et fabrications inconnues, un savoir-faire local non diffusé.

Valoriser, accroître la valeur du potentiel économique de Brignais, une volonté certes mais une réelle nécessité si l'on veut réussir le Brignais de demain. Faire qu'il fasse bon vivre dans notre cité, et vivre, n'est-ce pas trouver à sa porte : l'emploi et le commerce, le repos et la détente, le rayonnement de sa propre activité ?

Cette commission est déjà en plein travail. Sans tarder elle est entrée en relations avec les différents partenaires et les instances compétentes départementales et régionales, et tout particulièrement avec la C.C.I.L. (Chambre de Commerce et d'Industrie Lyonnaise).

Après l'enquête fort intéressante que mena la C.C.I.L. au niveau du commerce et de son évolution dans notre région, une étude approfondie est engagée au niveau des industriels de Brignais.

Dirigée par la toute récente antenne Sud-Ouest de la C.C.I.L. et conduite par des étudiants du CESMA (groupe E.S.C.C.), elle permettra d'obtenir des précisions sur les activités, sur les flux des produits et services, sur les besoins et motivations des responsables d'entreprises.

De cette enquête, Municipalité et partenaires concernés établiront plan d'actions et calendrier.

Animer Brignais c'est :

- favoriser le commerce,
- attirer des activités nouvelles et complémentaires,
- créer des emplois,
- vendre Brignais bien au-delà de la région Rhône-Alpes.

La Commission.

Commission BATIMENTS COMMUNAUX

Marcel MASSON

Dominique VIRET

Bernard BRUNOT

Denise CHERMETTE

Jean LAPLACE

Jean RIGAUD

Cécile VAN DEN BROECK

Sa composition :

Responsables :
Marcel MASSON
Dominique VIRET

Membres :
Bernard BRUNOT
Denise CHERMETTE
Jean LAPLACE
Jean RIGAUD
Cécile VAN DEN BROECK

Restaurant

"La Cantarelle"

238, rue Général-de-Gaulle

69530 BRIGNAIS

Tél. 805.10.64

Cuisine traditionnelle
Spécialités
sur commandes

OUVERT MIDI ET SOIR

Commission CULTURE-LOISIRS

Michel THIERS

Michèle RAKOUTZ

Jean DARFEUILLE

Marie-Thérèse GARDON

Denise CHERMETTE

Eric CLAER

Michel CORTIAL

Françoise MARTORELL

Composition de la commission municipale élargie :

Responsables :
Michel THIERS
Michèle RAKOUTZ

Membres :
Jean DARFEUILLE
M.-Thérèse GARDON
Denise CHERMETTE
Eric CLAER
Michel CORTIAL
Françoise MARTORELL
Jacques MOUTIÉ (non élu participant à titre consultatif)
Jacques DUGAS (non élu participant à titre consultatif)
M.-Hélène CORTIAL (non élue participant à titre consultatif)

Pourquoi une commission Culture-Loisirs ?

Notre commune comptant environ 10.000 habitants et les structures existantes se révélant insuffisantes, il a été décidé, après consultation des diverses associations, et enquête, la création d'un Espace Culture-Loisirs au centre de Brignais. Ce nouvel Espace a été décrit dans notre dernier bulletin (n° 13 janvier 1983) et présenté lors de l'opération "Portes Ouvertes" au 28, rue Général-de-Gaulle, le 29 janvier dernier.

Quels sont ses objectifs ?

Ils sont clairs : permettre aux Brignairots de s'exprimer et de se distraire ; donner la possibilité aux enfants, aux jeunes et à tous de compléter leurs connaissances ; tenter de rompre l'isolement dans lequel se trouvent plongées de nombreuses personnes du 3e âge.

Quels moyens aurons-nous pour atteindre ces objectifs ?

Au milieu d'un vaste parc (2,5 hectares) seront construits :

• Une Bibliothèque, discothèque, médiathèque de 800 m² au total dans laquelle nous prévoyons notamment une salle pour "l'heure du conte" réservée aux enfants de 5 à 10 ans et destinée à leur faire découvrir le plaisir de lire. Nous procédons actuellement au recrutement d'une sous-bibliothécaire. Elle sera plus spécialement chargée de la section Jeunesse en collaboration avec les enseignants.

• Une salle de spectacles de 700 m² pouvant recevoir 250 personnes permettra la projection de films, l'accueil de troupes théâtrales, spectacles de danse, concerts, etc.

• Une salle polyvalente de 1.000 m² destinée aux manifestations de grande ampleur tels que bals, etc...

• Une salle de musique et plusieurs salles de réunions (dont une de 200 m²) destinées aux différentes associations.

Cette commission a pour but de mettre en place et de coordonner les différentes activités qui verront le jour grâce à ce nouvel Espace mis à la disposition des Brignairots.

Nous vous incitons vivement à nous faire part de vos souhaits, suggestions, des activités que vous aimeriez voir se développer, ceci en complément des informations que vous nous avez déjà données en particulier par le biais des associations et de l'enquête de Bétéralp. Nous sommes prêts à discuter avec vous de tout projet raisonnable susceptible de vous intéresser.

Vous pouvez contacter l'un d'entre nous ou venir à la permanence de l'Adjointe responsable le jeudi de 14 à 15 heures.

Une dernière précision : la première pierre de cet Espace devrait être posée en fin d'année, l'inauguration étant prévue fin 1985... si tout va bien !

Ce sera le poumon de Brignais.

M.R.

Commission FÊTES

Guy BERNOLLIN

Jean DARFEUILLE

Michel CORTIAL

Louis PONTVIANNE

La commission des Fêtes élargie, composée de membres du Conseil Municipal et de non élus, s'établit comme suit :

Responsables :
Guy BERNOLLIN
Jean DARFEUILLE

Membres :
Michel CORTIAL
Louis PONTVIANNE
Georges LOMBARD (non élu)
Michel DENIS (non élu)
Raymond DURET (non élu)
Jacques MOUTIÉ (non élu)

Ses objectifs sont les suivants :

• Assurer la réussite de la fête des 4 et 5 juin autour de « jeux villageois » avec la participation des communes de Chaponost et Soucieu-en-Jarrest et le concours des associations locales.

• Week-end de rire et de détente que nous vous demandons, dès à présent, de bien vouloir nous réserver. Nous comptons sur le plus grand nombre possible de Brignairots.

• Permettre une meilleure information concernant les manifestations prévues au calendrier.

• Etre à l'écoute de toutes propositions.

• Notre projet du nouvel Espace Culture et Loisirs nous incite dans le but d'une meilleure coordination, à la création d'un Comité des Fêtes. Celui-ci doit être l'artisan de la réussite de manifestations dignes d'une ville comme Brignais.

La Commission.

BOULANGERIE - PATISSERIE

Michel LACROIX

Fabrication artisanale

PAIN - PATISSERIE ET GLACE

102, rue Général-de-Gaulle
BRIGNAIS Tél. **805.25.97**

Christine

VOTRE LINGERIE
MERCERIE

vous propose dans son nouveau rayon
"MONTAGUT"
Robe, ensemble, jupe, corsage

76, rue Gal-de-Gaulle, **BRIGNAIS** - Tél. 805.21.66

Commission FINANCES

Michel THIERS

Gérard BERTICAT

Marie-Thérèse GARDON

Michel CORTIAL

Alexandre GENELOT

Roger GURET

Françoise MARTORELL

Les finances sont toujours considérées comme la pierre d'achoppement de toute collectivité. Les idées, les projets, les impératifs sont nombreux mais les possibilités financières ne sont pas toujours suffisantes pour répondre à toutes les demandes.

La commission des Finances est là pour maintenir le bon équilibre des finances communales, définir le choix des priorités en fonction des urgences et des objectifs.

Nos objectifs sont précis, nous vous les avons soumis dans notre programme. Vous nous avez élus pour que nous les appliquions.

En matière de gestion financière, la rigueur devra être poursuivie :
• par cohérence avec nos prévisions budgétaires à six ans,
• par une surveillance étroite des frais généraux ;

en vue d'atteindre deux objectifs essentiels :
• la réalisation de l'ensemble Culture-Loisirs et du nouveau Centre Administratif et Technique, 28, rue Général-de-Gaulle,
• la réalisation des projets envisagés dans notre programme,
et un impératif : le maintien des impôts locaux au niveau de l'inflation.

La commission est composée de Michel THIERS, Maire, et Gérard BERTICAT qui en assurent la responsabilité ainsi que des personnes déjà expérimentées à la gestion communale notamment les Conseillers sortants : MM. Alexandre GENELOT, Roger GURET, Mme Marie-Thérèse GARDON. De nouveaux élus : Françoise MARTORELL, Michel CORTIAL, Gérard BERTICAT déjà cité.

Les compétences et l'expérience en matière de finances et de gestion de cet amalgame judicieux d'anciens et de nouveaux seront mises utilement au service de tous.

Les choix sont clairs, souhaitons que la conjoncture actuelle ne vienne pas entraver leur bonne réalisation.

La Commission.

Maryflor

Plantes vertes et fleuries
Décoration florale - Fleurs coupées
Cadeaux - Vases

P. LAPLACE Horticulteur
117, rue Général-de-Gaulle
BRIGNAIS Tél. (7) **805.15.42**

Commission INFORMATION

Michel THIERS

Michel CORTIAL

Jean DARFEUILLE

Jean FAYOL

Bernard BRUNOT

Françoise MARTORELL

Anne-Marie PIEGAY

Sa composition :

Responsables :
Michel THIERS
Michel CORTIAL

Membres :
Jean DARFEUILLE
Jean FAYOL
Bernard BRUNOT
Françoise MARTORELL
Anne-Marie PIEGAY
Jacques DUGAS (non élu, membre à titre consultatif)

L'Information, une commission dont il sera toujours très difficile de mesurer à sa juste valeur le travail en quantité et en qualité.

Une commission dont les influences et les répercutions seront toujours des accélérateurs, mais dans les deux sens :

- une mauvaise information accélère l'erreur, le doute, la divergence, voire la discorde ;
- une bonne information accélère la cohésion, la fiabilité, le sérieux, la motivation de travailler ensemble.

D'où l'importante responsabilité pour chaque membre de cette commission.

Cependant une réalité, voire une prise de conscience s'impose :

Celui qui informe, celui qui donne un message peut et doit être maître de ce qu'il avance, de ce qu'il transmet. Mais qu'il sache bien, qu'aussi honnête soit-il, il ne sera jamais maître de la manière avec laquelle sera perçue cette même information. En fonction du tempérament, du vécu, de la sensibilité de la personne qui la reçoit, cette information pourra prendre des sens ou des interprétations différents.

Pourquoi s'en offusquer, cela est ainsi. Chacun doit le savoir et s'entourer du maximum de précautions pour que les chances d'une bonne compréhension et interprétation soient les plus grandes.

Membres de la commission d'Information, nous serons les "émetteurs communaux".

Chers Brignairots, vous serez "récepteurs" de nos messages.

Autre réalité : difficulté de contenter toutes et tous. Trop informés pour certains ! pas assez pour d'autres !

Un de nos premiers souhaits : que chacun soit informé à sa mesure. De la même manière que chacun puise à sa mesure les informations dans ses quotidiens favoris, sur son poste de radio ou sa chaîne de télé et par tout autre moyen de son choix, nous espérons que vous trouverez les informations souhaitées sur votre cité au travers des moyens divers et variés que nous mettrons à votre disposition. L'imagination ne manque pas, encore nous faut-il en étudier la réalisation.

Notre volonté : que chacun trouve donc l'information dont il aura besoin, et cela dans les meilleures conditions d'exactitude, d'objectivité et de rapidité. Pour cela la Municipalité dispose de supports tels que le Bulletin Municipal, la presse quotidienne (malgré quelques difficultés), les panneaux municipaux, les réunions d'informations corporatives, les réunions publiques de mise au point au fur et à mesure de l'avancement du mandat.

A cela s'ajoute un désir profond : que notre commission puisse être un élément favorisant une meilleure communication entre tous les Brignairots, que chacun découvre ce que l'autre fait de beau et de grand dans notre ville.

La complémentarité des diversités vivant et œuvrant dans Brignais est garante de la richesse de notre commune.

Apprenant à mieux nous connaître, à mieux découvrir Brignais, nous découvrirons combien il fait bon vivre à Brignais.

Notre commission Information vous aidera.

Pour commencer, nous affecterons prochainement une personne à l'information communale chargée de l'accueil en Mairie de vos demandes et de coordonner dans les meilleures conditions les réponses que vous êtes en mesure d'attendre.

La Commission.

Commission PERSONNEL COMMUNAL

Michel THIERS

Jean FAYOL

Jean DARFEUILLE

Marie-Thérèse GARDON

Marcel MASSON

Anne-Marie PIEGAY

Sa composition :

Responsables :
Michel THIERS
Jean FAYOL

Membres :
Jean DARFEUILLE
Marie-Thérèse GARDON
Marcel MASSON
Anne-Marie PIEGAY

Le Maire est le chef du personnel.

Pour l'aider dans ses choix, il est bon qu'il puisse bénéficier (outre des responsables du personnel) des compétences que possèdent certains élus.

C'est la raison pour laquelle il a demandé à M. Jean FAYOL de le seconder. Il l'a chargé d'examiner les tâches et les postes de chaque personne travaillant à la Mairie et de proposer une rationalisation des services.

M.T.

PHONIS

70, rue Général-de-Gaulle - **69530 BRIGNAIS**
Tél. 805.30.20

- **Revêtements sol et mur**
- **Voilages, ameublement**
- **Linge de maison**
- **Stores intérieurs, extérieurs**
- **Création artisanale - abat-jour, coussins...**

Confection et pose assurées par spécialistes

DÉCORATION-CONSEIL : EVELYNE GALERA

Département **NETTOYAGE INDUSTRIEL**
Shampooing moquette - Ponçage parquets

3 bis, rue du Stade - 69630 CHAPONOST

Commission SCOLAIRE

Michel THIERS

Marie-Thérèse GARDON

Paul MINSSIEUX

Marcel MASSON

Richard RAFFIN

Michèle RAKOUTZ

Denis BRAND

Patrick MIALON

Jean RIGAUD

Sa composition :

Responsables :
Michel THIERS
Marie-Thérèse GARDON
Paul MINSSIEUX

Membres :
Marcel MASSON
Richard RAFFIN
Michèle RAKOUTZ
Denis BRAND
Patrick MIALON
Jean RIGAUD
Nicole GUILLON-COTTARD (non élue, membre à titre consultatif)

Comme il se doit, nous avons donc participé aux journées de réflexion sur l'école. Ce fut pour nous à nouveau l'occasion d'indiquer les possibilités et les limites des collectivités locales.

Nous en avons profité pour rappeler notre proposition de présenter des exposés vivants du fonctionnement des collectivités locales (Conseil Municipal, Conseil Général, Régional, avec visites).

Nous avons également suggéré (pour les élèves du C.E.S. et du L.E.P.) qu'un véritable trait d'union s'instaure entre les élèves de ces collèges et le monde du travail grâce à des visites commentées d'usines, d'entreprises afin de démontrer les possibilités offertes par de nouveaux matériels et par là même de susciter des vocations.

Nous désirons enfin être plus associés qu'actuellement aux questions pédagogiques qui se posent au monde de l'Education.

Les responsables locaux de l'enseignement devraient trouver en la personne du Maire, responsable principal de la commune, un interlocuteur privilégié qui pourrait là aussi prêter son concours.

M.T.

COMMISSION SCOLAIRE ÉLARGIE

Sa composition :

Président :
M. le Maire

Membres :
Les Adjoints et Conseillers,

Membres invités :
Les Directeurs et Directrices, les Instituteurs, les Psychologues scolaires, les D.D.E.N., les Associations de Parents d'Elèves,
M. le Principal du C.E.S.
M. le Proviseur du L.E.P.

Les conseillers appartenant à la commission Scolaire élargie se sont réunis le 16 avril.

La première réunion de la commission élargie a eu lieu le 17 mai, continuant l'ouverture entreprise par le Conseil Municipal précédent.

M. le Maire, ses Adjoints et les Conseillers ont eu depuis leur élection de nombreuses occasions de rencontrer les enseignants et leurs élèves : conseils d'école, consultations-réflexions, invitations faites par les élèves d'écoles maternelles à M. le Maire pour une campagne d'affiches, élaboration d'un projet de fresque, démonstration gymnique...

La commission Scolaire a d'autres préoccupations que la situation matérielle de l'école, elle se veut aussi attentive à ses besoins et à ses conditions morales.

M.-T. G.

Commission SPORTS

Jean DARFEUILLE

Patrick MIALON

Richard RAFFIN

Marcel ARNAUD

Guy BERNOLLIN

Catherine CASTELAIN

Dominique VIRET

Sa composition :

Responsables :
Jean DARFEUILLE
Patrick MIALON

Membres :
Richard RAFFIN
Marcel ARNAUD
Guy BERNOLLIN
Catherine CASTELAIN
Dominique VIRET

Après une période d'observation et de réflexion, la commission sportive a senti le besoin d'établir des priorités dans différents secteurs tels que :

• Le sport scolaire, pour lequel il nous semble important d'instaurer un dialogue permanent avec les enseignants, afin de redonner à l'éducation physique la place qu'elle mérite.

• La nécessité de continuer le plan d'aménagement commencé par le Conseil précédent, d'étudier toutes améliorations matérielles permettant d'élever le niveau technique des pratiquants.

• L'utilité d'une plus grande information entre les sections, propice à l'amélioration des résultats.

• Dans un avenir assez proche, la création d'un office municipal des sports avec une gestion et une organisation plus élaborée, afin d'avoir une meilleure représentativité au sein des divers championnats.

Dans un esprit plus large, pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes sur les bienfaits apportés par les activités physiques, des manifestations plus ponctuelles (du type Relais dans Brignais) seront ouvertes aux sportifs mais aussi aux non licenciés.

Ces rencontres auront pour objectif le simple plaisir de se retrouver entre Brignairots.

P.M.

MINSSIEUX FERRAND ENTREP
ENTREPRISE
MINSSIEUX-FERRAND
BATIMENT - ENTRETIEN
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
13, rue de Ronde, 69530 BRIGNAIS (7) 805.38.57

Commission TRANSPORTS EN COMMUN

Michel THIERS

Sa composition :

Responsable :
Michel THIERS

Membres :
Eric CLAER
Anne-Marie PIEGAY
Cécile VAN DEN BROECK

La commission continuera la mission qu'elle s'est fixée dans le programme présenté lors des élections, c'est-à-dire poursuivre l'action en faveur d'une bonne desserte de Brignais, grâce à l'appui des autorités compétentes auprès desquelles M. THIERS est intervenu à plusieurs reprises, pour obtenir :

• au moins le respect par l'entreprise actuelle du cahier des charges,

• au mieux le prolongement de la ligne n° 10 des TCRL sur la base d'une prise en charge équitable, comme nous l'avons expliqué dans le Bulletin Municipal n° 13.

Eric CLAER

Anne-Marie PIEGAY

Cécile VAN DEN BROECK

CARROSSERIE
YVERIGE
Tél. (7) 805.14.26
STATION DESIGN
LA PERSONNALISATION PAR LA PEINTURE
DEVIS GRATUIT
Chemin de la Fonderie 69530 BRIGNAIS

ROLLER
CARAVANES RIGIDES

CASITA
CARAVANES RIGIDES PLIANTES

WESTFALIA
REMORQUES - BAGAGERES et
UTILITAIRES - VANS

Ets CARETTI
225, Route Nationale
69530 BRIGNAIS 805.13.63
BOUTIQUE ACCESSOIRES

Commission URBANISME

Michel THIERS

Marcel MASSON

Jean FAYOL

Sa composition :

Responsables :
Michel THIERS
Marcel MASSON
Jean FAYOL

Elle se décompose en trois sous-commissions :
— aménagement du centre-ville
— permis de construire
— environnement

Elle doit avoir des liaisons très étroites avec les commissions Artisanat, Commerce, Industrie, Emploi et Voirie, envisager et retenir des actions au plan général, par exemple.

• Tracer le Brignais futur : l'architecture, la circulation, le mode de vie (nature des habitations, besoins collectifs, implantations futures).

• Centre Ville : définir les objectifs, établir un programme, donc procéder à des enquêtes (O.P.A.H., F.A.U., A.N.A.H.) avant décision, et connaître les désirs du commerce local et comment l'orienter.

• Permis de construire : chaque membre de cette commission doit connaître : le terrain, tous les projets ; il doit se rendre compte de leur incidence sur l'environnement.

• Environnement : concevoir l'environnement comme un tout en recherchant l'harmonie des couleurs, la sauvegarde des espaces verts, l'accroissement du fleurissement sur l'ensemble de la commune, et tendre à faire disparaître tout ce qui enlaidit (affichage abusif, décharges sauvages, etc...).

M.T.

DEPUIS PLUS DE CINQUANTE ANS, LA GESTION DES SERVICES
RURAUX ET URBAINS DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'EAU POTABLE
EST LA SPÉCIALITÉ DE LA

SOCIÉTÉ DE
DISTRIBUTIONS D'EAU INTERCOMMUNALES

sdei

Elle assume également l'exploitation et l'entretien des stations
de traitement d'eaux usées et d'ordures ménagères
des équipements sportifs, des collectivités et en particulier des piscines.

sdei
71, rue Molière - 69226 LYON CEDEX 1
TÉLÉPHONE (7) 860.45.75 TÉLEX 310831

Sous-Commission AMÉNAGEMENT CENTRE-VILLE

Michel THIERS

Marcel MASSON

Dominique VIRET

Gérard BERTICAT

Jean FAYOL

Marie-Thérèse GARDON

Marcel ARNAUD

Michel CORTIAL

Sa composition :

Responsables :
Michel THIERS
Marcel MASSON
Dominique VIRET

Membres :
Gérard BERTICAT
Jean FAYOL
Marie-Thérèse GARDON
Marcel ARNAUD
Michel CORTIAL
M. DENIS (non élu, membre à titre consultatif)
M. LACROIX (non élu, membre à titre consultatif)
M. PELLIN (non élu, membre à titre consultatif)
M. REURE (non élu, membre à titre consultatif)

Ses buts :

Mettre en valeur le Centre-Ville en examinant avec soin les conclusions du Plan de Référence et rechercher un équilibre harmonieux entre le piéton et la voiture afin de faciliter le commerce, les contacts et les déplacements.

TRANSPORTS

Berthet-Dormont

TRANSPORTS
SOUS TEMPÉRATURE
DIRIGÉE

ENTREPOSAGE
BASSE TEMPÉRATURE

Lieu-dit « Chiradie
69530 BRIGNAIS Tél. **805.17.77**
Télex 900.902

Sous-Commission PERMIS DE CONSTRUIRE

Dominique VIRET

Roger GURET

Jean FAYOL

Marcel MASSON

Denis BRAND

Denise CHERMETTE

Sa composition :

Responsables :
Roger GURET
Dominique VIRET

Membres :
Jean FAYOL
Marcel MASSON
Denis BRAND
Denise CHERMETTE

Cette sous-commission est englobée dans l'Urbanisme, elle se réunit tous les quinze jours pour étudier les demandes.

Trois décisions peuvent être prises :
• avis favorable
• avis favorable sous certaines réserves (ex. à condition de respecter le cahier des charges du lotissement)
• avis défavorable (avec explication du refus).

Depuis la mise en place de cette commission, trois réunions ont eu lieu. Nombre de permis de construire examinés : "individuels" 4, "industriels" 1 ; demandes d'extension ou modifications 7.

D.V.

VOUS DEVEZ RESPECTER LES RÈGLES D'URBANISME

Nous rappelons à toutes les personnes désirant effectuer des travaux sur leur maison tels que : ravalement de façade, réfection d'une toiture, agencement d'un magasin, pose d'enseignes, panneaux publicitaires, création de fenêtres, extension de bâtiments, auvents... qu'une demande d'autorisation de travaux doit être présentée en Mairie, celle-ci entraînera soit la constitution d'un permis de construire, soit une simple autorisation de voirie.

Nous vous engageons vivement à consulter au préalable nos Services Techniques qui vous guideront et vous éviteront des pertes de temps dans la constitution des dossiers ou un refus éventuel lors du non-respect des règlements ou des lois.

Les infractions relevées sur la commune feront l'objet d'une poursuite auprès du service contentieux de la Direction Départementale de l'Equipement. Le Maire et les membres de la commission d'Urbanisme s'efforceront de faire respecter rigoureusement les règlements du Plan d'Occupation des Sols de Brignais, afin de ne plus rencontrer des constructions "sauvages" et donner à notre ville un aspect accueillant pour mieux y vivre.

C.G.

"LES MOMES"
CONFECTION ENFANTS
BAMBINO - CHOU BABY - J.L.B. - LAYETTE A TOUS LES PRIX
58, rue Général-de-Gaulle - 69530 BRIGNAIS Tél. 805.06.50

S.E.C.
Société d'Etanchéité et de Couverture
Zone Industrielle de la Gare - Chemin de Chiradie
69530 BRIGNAIS Tél. (7) **805.25.33**

Sous-Commission ENVIRONNEMENT

Gérard SAGNOLE

Paul MINSSIEUX

Anne-Marie PIEGAY

Sa composition :

Responsable :
Gérard SAGNOLE

Membres :
Paul MINSSIEUX
Anne-Marie PIEGAY
Anne LEBLANC (non élue, membre à titre consultatif)
Nicole GUILLON-COTTARD (non élue, membre à titre consultatif)
Jacques DUGAS-VIALLIS (non élu, membre à titre consultatif).

Les problèmes concernant notre cadre de vie seront traités par une sous-commission dite de ''l'Environnement'' comprenant sept membres, dont certains non élus et travaillant sous la responsabilité de M. SAGNOLE ; ce groupe se situe dans le cadre plus large de la commission d'Urbanisme.

Dans l'avenir, au fur et à mesure du développement de notre action et en fonction des types de problèmes abordés, elle pourra s'adjoindre de façon temporaire ou permanente, d'autres membres, élus ou non, dont la compétence serait précieuse pour mener à bien les travaux entrepris.

Mais en dehors de cette organisation, le maintien et l'amélioration de l'environnement passe par chaque Brignairot. C'est en fleurissant les maisons, en signalant les anomalies, en ne jetant pas dans le Garon de vieux objets ou même dans la rue le paquet de cigarettes vide, en ne cassant pas les bouteilles sur les chaussées, que Brignais restera propre.

Si notre programme comporte des actions directement liées à notre cadre de vie, d'autres peuvent être suggérées par vous-mêmes. Nous les écouterons attentivement et c'est à cet effet que la commission d'Urbanisme tient régulièrement deux permanences par semaine dont vous trouverez le calendrier dans le présent Bulletin Municipal.

Vos idées et remarques seront étudiées et en fonction de leur qualité pourront être intégrées dans un programme de réalisation. Seul le niveau du budget alloué déterminera les délais possibles d'exécution.

C'est dans ce sens que nous entendons travailler pour les Brignairots, et avec eux, pour rendre Brignais plus aimable, plus agréable à vivre, plus coquet.

J.F.

CLAER Max et Eric
ÉBÉNISTES
RESTAURATION
MEUBLES
ANCIENS
MEUBLES SUR MESURES
10, rue Général-de-Gaulle - Tél. **805.11.97**

la Brocante
KARAYAN Père et Fils
VENTES
ACHATS
ÉCHANGES
RESTAURATIONS MEUBLES ANCIENS
274, Plaine d'Elite, RN 86 BRIGNAIS, Tél. 805.13.48

HUIT BÉATITUDES

- *« Heureux ceux qui respectent mes mains décharnées et mes pieds déformés.*
- *Heureux ceux qui conversent avec moi bien que j'aie désormais quelque peine à bien entendre leurs paroles.*
- *Heureux ceux qui comprennent que mes yeux commencent à s'embrumer et mes idées à s'embrouiller.*
- *Heureux ceux qui, en perdant du temps à bavarder avec moi, gardent le sourire.*
- *Heureux ceux qui jamais ne me font observer : « C'est la troisième fois que vous racontez cette histoire ! ».*
- *Heureux ceux qui m'aident à raviver la mémoire des choses du passé.*
- *Heureux ceux qui m'assurent qu'ils m'aiment et que je suis encore bonne à quelque chose.*
- *Heureux ceux qui m'aident à vivre l'automne de ma vie... »*

(D'après un tract de Caritas-Portugal)

Commission VOIRIE

Gérard SAGNOLE

Jean FAYOL

Marcel MASSON

Guy BERNOLLIN

Cécile VAN DEN BROECK

Sa composition :

Responsable :
Gérard SAGNOLE

Membres :
Jean FAYOL
Marcel MASSON
Guy BERNOLLIN
Cécile VAN DEN BROECK
Michel DENIS (non élu, membre à titre consultatif)
Jean FERROLLIET (non élu, membre à titre consultatif)

Le programme s'effectuera dans la continuité du précédent mandat en insistant sur :
• l'amélioration de la circulation (notamment sécurité des piétons),
• l'amélioration des réseaux de voirie et d'assainissement (eaux pluviales).

Au Sud de Brignais sur la RN.86 aux lieux-dits ''La Plaine d'Elite'' et les ''Ronzières'', deux trauches d'assainissement sont terminées. La troisième tranche (environ 1 million de Francs) a subi dn retard dû à des difficultés à se procurer des subventions identiques aux première et deuxième tranches. Grâce anx interventions du Maire, une subvention de 190.000 F a permis d'engager les travaux le 19 avril. Malheureusement les trombes d'eau des 25-26 avril les ont stoppés et surtout provoqué les inondations que vous savez.

La réfection de la chaussée de la RN.86 sera exécutée en juin par la D.D.E., à la charge du Département.

Au Nord sur la RN.86 et CD.42 les travaux de pose de conduites de gaz sont terminés.

Divers travaux d'amélioration des chaussées seront entrepris rapidement et en priorité le chemin du Bonnet, la rue Bovier-Lapierre pour laquelle nous cherchons à acquérir les terrains nécessaires à l'élargissement.

Nous avons également fait poser une barrière mobile sur la route au niveau du camp des gens du voyage, en accord avec les propriétaires riverains, ceci pour éviter les installations sauvages des caravanes dans les propriétés voisines.

Le parking des Chapeliers a été terminé fin mars et offre désormais 25 places. Une satisfaction : il est très utilisé.

Nous avons malheureusement échoué dans l'achat de la maison place du Pont Vieux dont la démolition permettrait de créer une dizaine de places de parking. Nous engagerons donc une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique afin de faire aboutir ce projet.

Voici donc, pour la commission Voirie, un mandat qui démarre sur les ''chapeaux de roues'', nous ferons tout pour faire en sorte de maintenir le rythme indispensable à l'amélioration de la circulation à Brignais.

La Commission.

Travaux d'assainissement dans la Zone Sud.

COMMENT TRAVAILLERONT LES ÉLUS

Les responsables de commissions ont la charge de faire avancer toute question de leur compétence et de soumettre au Conseil toute autre question n'étant plus de leur ressort. Nous avons limité pour ce début de mandat le nombre de sièges afin d'éviter les commissions "fleuves" où rien ne se décide.

Les élus de la gauche font partie de certaines commissions. Comme tout élu, ils seront informés ou participeront aux travaux selon les cas, et ils pourront donc donner leur point de vue et présenter leurs idées au sein du Conseil.

Lorsque les commissions seront bien en place, les élus responsables auront alors pris connaissance des différents problèmes posés, et ils seront à même d'animer des groupes de travail, voire des réunions de consultation avec le public. A ce moment-là, nos élargirons ces commissions à des personnes choisies pour leurs compétences et/ou leurs connaissances (d'ici quelques mois). D'ores et déjà, les personnes intéressées peuvent faire acte de candidature en m'adressant un courrier, et elles peuvent au préalable poser toutes questions aux Adjoints concernés. Il faut toutefois noter qu'il n'y aura qu'un nombre limité de possibilités.

Mode de travail entre élus et personnel communal

L'enregistrement du courrier (lu tous les jours par le Maire et les Adjoints) et sa répartition, la préparation des Conseils d'Adjoints, toutes les relations avec les élus et l'information générale sont réalisés par Mme SOGNO.

Le Maire (assisté d'Adjoints) fait le point des questions en cours une fois par semaine avec MM. BIDAULT, GONIN, MOREL et Mme SOGNO.

Le Conseil d'Adjoints se réunit tous les quinze jours, le Conseil Municipal une fois par mois, les commissions de manière variable selon les urgences et la nature des questions (deux fois par mois pour les permis de construire, une fois par trimestre pour les bâtiments communaux, par exemple).

L'élu responsable fait avancer les questions dont il a la charge, dans le cadre de sa délégation, avec les chefs de service.

Relations entre les administrés et les élus

Vous connaissez maintenant les responsabilités de chacun d'entre nous.

Pour plus d'efficacité, je vous conseille de contacter (prendre rendez-vous ou venir aux permanences) l'élu responsable de la question qui vous préoccupe. Il s'efforcera de résoudre votre problème ; s'il ne le peut, il en parlera alors au Maire.

Ces quelques règles n'enlèvent rien aux nombreuses occasions que nous avons de nous rencontrer, qui nous permettent de mieux comprendre vos problèmes ou tout simplement de mieux nous connaître.

Le Maire, **Michel THIERS.**

SANG DONNÉ = VIE SAUVÉE
Prochaines collectes :
Salles Gutton, les **22 Juillet** et **2 Décembre 1983**
VENEZ NOMBREUX !

Evasion...
FONTANA TOURISME
AUTOCARS / VOYAGES
69530 BRIGNAIS Tél. (7) **805.16.24**

TOUT POUR LE JARDIN

"ELITE JARDIN"

Graines d'Elite CLAUSE - Plantes - Arbustes - Pépinière
Tondeuses WOLF
Abris de Jardin - Portails - Mobilier de Jardin
Poterie
Pierres de dallages

212, route Nationale - **BRIGNAIS** - Tél. (7) **805.11.35**

maison TERRASSE

OUVERT TOUS LES JOURS
(Sauf le lundi matin)
le dimanche
de 10 à 12 h.
et de 15 h. à 18 h.

VASTE PARKING

LE BULLETIN
D'INFORMATION
DU MINISTERE
DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

les élections municipales des 6 et 13 mars 1983

RÉSULTATS PAR CATÉGORIES DE COMMUNES
(SIEGES ATTRIBUÉS après 2ème tour)

NUANCES (1)	Communes de moins 3.500 H		Communes de 3.500 à 9.000 H		Communes de 9.000 à 30.000 H		Communes de plus de 30.000 H	
	SIEGES	%	SIEGES	%	SIEGES	%	SIEGES	%
EXG	816	0,18	114	0,29	123	0,58	124	1,21
COM	16.751	3,87	4.658	12,18	3.586	16,91	1.911	18,76
SOC	36.780	8,51	6.961	18,20	4.775	22,52	2.443	23,98
RDG	4.328	1,00	214	0,55	277	1,30	217	2,13
DVG	102.641	23,76	4.794	12,53	1.417	6,68	409	4,01
ECO	635	0,14	33	0,08	41	0,19	48	0,47
RPR	16.725	3,87	3.321	8,68	2.947	13,90	1.794	17,61
UDF	23.648	5,47	2.514	6,57	2.291	10,80	1.675	16,44
DVD	229.478	53,12	15.605	40,81	5.735	27,05	1 551	15,22
EXD	171	0,03	22	0,05	6	0,02	12	0,11
TOTAL	431.973		38.236		21 198		10.184	

RÉSULTATS O'ENSEMBLE RÉPARTITION DES SIEGES.

NUANCES (1)	SIEGES	%
EXG	1.177	0,23
COM	26.906	5,36
SOC	50.959	10,15
RDG	5.036	1,00
DVG	109.261	21,78
ECO	757	0,15
RPR	24.787	4,94
UDF	30.128	6,00
DVD	252.369	50,31
EXD	211	0,04
TOTAL	501.591	

(1) NUANCES POLITIQUES : ABRÉVIATIONS ET SIGLES

EXG . . . Extrême gauche
COM . . . Communistes
SOC . . . Socialistes
RDG . . . Radicaux de gauche
DVG . . . Divers gauche
ECO . . . Écologistes
RPR . . . Rassemblement pour la République
UDF . . . Union pour la Démocratie française
DVD . . . Divers droite
EXD . . . Extrême droite

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE BRIGNAIS

6 Mars 1983	Bureau n° 1 Gymnase		Bureau n° 2 Cl. Fournion		Bureau n° 3 J. Moulin		Bureau n° 4 Bibliothèque		Bureau n° 5 TOTAL	
Inscrits	1331	%	1417	%	1337	%	762	%	4847	%
Votants	1067	80,16	1102	77,76	973	72,77	613	80,44	3755	77,47
Exprimés	1046	78,58	1066	75,22	943	70,53	598	78,47	3653	75,36
Nuls	21	1,57	36	2,54	30	2,24	15	1,96	102	2,10
BRAND	333	31,83	459	43,05	318	33,72	147	24,58	1257	34,41
THIERS	713	68,16	607	56,94	625	66,27	451	75,41	2396	65,58

NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR : **29**

24 sièges

LISTE D'UNION POUR LA GESTION DE BRIGNAIS

THIERS Michel, Ingénieur, Docteur ès-Sciences Physiques, Maire sortant
MASSON Marcel, Conducteur de travaux, Adjoint sortant
RAFFIN Richard, Inspecteur d'Assurances
DARFEUILLE Jean, Technicien, Adjoint sortant
MINSSIEUX Paul, Chef d'entreprise
FAYOL Jean, Ingénieur Arts et Métiers
RAKOUTZ Michèle, Mère de famille
BERTICAT Gérard, Directeur P.M.E.
VAN DEN BROECK Cécile, Mère de famille
VIRET Dominique, Coordinateur de travaux
GARDON Marie-Thérèse, Enseignante, Conseillère sortante
CORTIAL Michel, Conseiller en gestion commerciale
ARNAUD Marcel, Chef des ventes, Adjoint sortant
CHERMETTE Denise, Mère de famille
RIGAUD Jean, Educateur technique
GENELOT Alexandre, Assur. Mutuel. Agric., Adjoint sortant
PIEGAY Anne-Marie, Comptable, Conseillère sortante
GURET Roger, Chef d'entreprise, Conseiller sortant
MARTORELL Françoise, Etudiante
CLAER Eric, Artisan Ebéniste
SAGNOLE Gérard, Ouvrier de l'Equipement
BRUNOT Bernard, Attaché commercial
MIALON Patrick, Professeur Education Physique
BERNOLLIN Guy, V.R.P.

5 sièges

LISTE D'UNION DES FORCES DE LA MAJORITÉ

BRAND Denis, Professeur agrégé d'Economie

CONSTANT Christiane, Assistante sociale
PONTVIANNE Louis, Ouvrier métallurgiste
CASTELAIN Catherine, Animatrice socio-culturelle
LAPLACE Jean, Retraité R.V.I.

« Je ne te demande pas quelle est ta race, ta nationalité ou ta religion, mais quelle est ta souffrance. »

PASTEUR.

« Je me suis toujours demandé comment on pouvait vivre sans enthousiasme ni passion. »

J. MERMOZ.

Schweighouse

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Vous trouverez ci-dessous la composition du nouveau Conseil Municipal de Schweighouse.

Nous continuerons à entretenir les relations amicales qui unissent nos deux communes et nous sommes heureux de féliciter nos collègues de leur succès.

Maire :
M. Jean-Pierre DEIBER

1er Adjoint :
M. Germain ROELLINGER

2e Adjoint :
Mme Monique KUTTLER

Conseillers municipaux :
M. Jean-Pierre HAGER
M. Louis SIG
M. Jean-Paul FREY
M. Bernard WALBERT
M. Paul SIG
Mme Annie MULOT
M. Jean RUEZ
M. Antoine DEIBER
M. Richard KWASNY
M. Louis RIMELEN
M. Nicolas SESTER

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Elles sont reçues en Mairie du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Doivent se faire inscrire tous les nouveaux habitants de la commune ainsi que les jeunes gens atteignant leur dix-huitième année avant le 28 février de l'année suivante.

Pour ce faire, ils doivent se munir de :
— une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille),
— un justificatif de leur adresse (quittance de loyer, d'électricité, de téléphone, carnet de chèques, etc...),
— leur ancienne carte d'électeur (éventuellement).

AMBULANCE "LE GAREL"

SERVICE JOUR ET NUIT • PETITES ET GRANDES DISTANCES

Véhicule Sanitaire Léger

Agrément D.A.S.S. n° 69054 Convention Sécurité Sociale n° 69.2.11057.0

Tél. (7) 805.24.56
RADIO TÉLÉPHONE

MEMBRE ASSOCIÉ

M. et Mme MAURICE LEVEQUE
C. C. A. 137 80056
Lotissement «Le Garel» - Pavillon 29
69530 BRIGNAIS

KRYS.
DES LUNETTES POUR TOUTE LA VUE.

opticiens krys

KRYS ECONOMIQUE. MONTURES A PARTIR DE 125F.

ET LES PLUS GRANDES MARQUES :
DIOR, CACHAREL, TED LAPIDUS, SILHOUETTE...

J. TORRILHON C'EST AUSSI LA PHOTO

UN GRAND CHOIX D'APPAREILS
du Pocket au 24X36
- Photos d'identité
- Pellicules
- Développement
- Albums, cadres

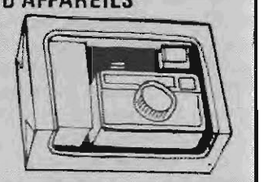

NOUVEAUTE : LE KODAK DISK

L'ACCUEIL, LES PRIX, LE CHOIX, LE SERVICE

OPTIQUE-PHOTO J.TORRILHON
Brignais 2, Place Gamboni - Tél 805 13 92

Les dernières décisions du Conseil Municipal

séance publique du 1er mars 1983

Budget primitif 1983 :
Il s'équilibre à la somme totale de .... 33.071.208,71 F
- Section de fonctionnement ..... 21.198.339,71 F
- Section d'investissement ..... 11.872.869,18 F

Les restes à réaliser (dépenses engagées et non mandatées sur 1982) ..... 3.511.089,18 F

Pour l'équilibre du Budget, les impôts locaux mis en recouvrement seront de ... 10.605.113 F

Les taux restent les mêmes que ceux de l'exercice 1982 :
- taxe d'habitation ..... 7,50 %
- foncier bâti ..... 16,00 %
- foncier non bâti ..... 47,30 %
- taxe professionnelle ..... 15,25 %

Le montant total des subventions aux associations s'élève à : 1.303.848 F

Des mesures seront prises pour réaliser des économies d'énergie.

Pour assurer l'équilibre de la section d'investissement, un prélèvement de 1.520.504,98 F sur la section de fonctionnement est prévu, ainsi que la réalisation d'emprunts pour un montant total de 6.099.000 F. De plus le produit des diverses subventions prévues s'élève à 2.405:416 F.

Le Budget Primitif 1983 est voté dans sa totalité à l'unanimité.

Construction d'un 5e court de tennis :
Coût : 131.515 F.
Financement : subventions 65.000 F — Participation de l'A.S.B.T. 66.515 F.
Unanimité.

Demande de subventions au Conseil Général :
- 80.000 F pour l'aménagement du terrain de sports des Pérouses.
- 120.000 F pour l'aménagement du terrain de sports du Complexe P. Minssieux.
Unanimité.

Prime de technicité accordée à M. MOREL, Adjoint Technique. Unanimité.

Arrêt de la station communale d'épuration et branchement du réseau communal d'assainissement sur celui du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée du Garon. Unanimité.

Exploitation du camping caravaning pour la saison 1983. Fixation des tarifs. Unanimité.

Exploitation de la piscine pour la saison 1983. Tarifs inchangés. Unanimité.

La portion du boulevard périphérique entre la route de Soucieu et la rue du Garel portera le nom de boulevard Georges-Brassens. Décision unanime après consultation des riverains.

Classement dans le domaine public du parking des Chapeliers. Unanimité.

Espace Culture Loisirs. Approbation du marché d'étude, de l'A.P.S., de travaux, demande de subvention au Ministère de la Culture. 16 voix pour et 1 abstention.

Aménagement du nouveau centre administratif. Sélection des projets. Les cinq projets sont jugés recevables, les numéros 1 et 3 sont sélectionnés, et il sera demandé une nouvelle étude à leurs concepteurs. Unanimité.

Remboursement de l'installation de chauffage au locataire d'un appartement communal. Unanimité.

Création du poste de sous-bibliothécaire à temps complet. Demande de subvention. Unanimité.

Souscription d'un contrat d'assurance responsabilité civile de la commune. Unanimité.

Acquisitions diverses pour élargissement de voiries. Unanimité.

Conclusions de M. le Maire. Avant de clore cette dernière séance, M. le Maire dresse le bilan de ces six années écoulées (paru dans la presse et dans le Bulletin Municipal n° 13), il rappelle le nombre important de réunions de Conseil Municipal (58 en séance publique et 62 en commission générale) ainsi que les nombreuses réunions de commissions diverses auxquelles ont pris part les élus. Il les remercie de leur assiduité, de leur collaboration, de leur dévouement, et du travail qu'ils ont accompli. Il remercie également le personnel communal pour sa collaboration et pour le travail efficace accompli ensemble durant ces six années.

« Les impérialismes linguistiques ou culturels sont aussi malfaisants que les autres. Ils en sont du reste le prolongement. »

Xavier GRALL.

séance publique du 11 mars 1983

Un public nombreux assistait à cette séance, laquelle fut ouverte sous la présidence de M. Michel THIERS, Maire sortant. Celui-ci, après appel nominal des Conseillers Municipaux, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer les 29 membres élus, dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

M. Jean LAPLACE, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence et, après avoir donné lecture d'articles du Code des Communes relatifs à l'élection du Maire et des Adjoints, a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	29
Bulletin blanc	1
Suffrages exprimés	28
Majorité absolue	15

Ont obtenu :

M. Michel THIERS	23 voix
M. Denis BRAND	5 voix

M. Michel THIERS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et immédiatement installé.

M. le Maire prend alors la présidence de l'assemblée et invite le Conseil Municipal à fixer le nombre des Adjoints. Par 24 voix pour et 5 voix contre, le Conseil vote la création immédiate de 4 postes d'Adjoints, en précisant que la création d'autres postes d'Adjoints, dans la limite des 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal (soit 8 Adjoints au maximum) sera décidée lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

M. le Maire fait ensuite procéder à l'élection des 4 Adjoints.

Au premier tour du scrutin, sont élus successivement :

— **1er Adjoint :** M. Marcel MASSON.
— **2e Adjoint :** M. Richard RAFFIN.
— **3e Adjoint :** M. Jean DARFEUILLE.
— **4e Adjoint :** M. Paul MINSSIEUX.

Chaque élection fut ovationnée par de chaleureux applaudissements.

Après avoir clos la séance, M. le Maire adresse quelques mots à l'assemblée, déclarant notamment :

« Ces quelques mots adressés à vous chers collègues, et à vous électeurs de Brignais qui avez fait confiance à notre liste en votant massivement pour elle puisque nous avons obtenu la majorité des suffrages dans les quatre bureaux de vote de la commune.

Par le résultat (deux tiers environ des suffrages), nous comprenons qu'une large partie de l'opinion de Brignais adhère à notre programme.

Nous l'appliquerons bien entendu et nous nous efforcerons dans toute circonstance de nous montrer dignes de la confiance que vous nous faites.

Au-delà de cet objectif essentiel, nous ne perdrons pas de vue qu'un élu doit ressentir comme un honneur la confiance qui lui est faite, et par là-même, qu'il doit se montrer digne en toute circonstance de la responsabilité qui lui incombe.

Il doit bien sûr conserver son originalité propre, c'est du reste ce qui fait la richesse d'une assemblée telle que la nôtre. Cependant, tous vous devez savoir (mais ne le savez-vous pas déjà ?) que Brignais attend de vous la compréhension ; et quant au Maire, il attend de vous, élus et permanents, une participation active et loyale.

Ce mandat va être différent de celui qui s'achève bien sûr. Par la volonté du législateur, cette équipe est mixte, Brignais n'attend pas pour autant que nous nous entredéchirions ; pour les représentants de la minorité, ses électeurs s'attendent sans doute à ce qu'ils fassent entendre leur voix ; quoi de plus normal ? Prenons garde cependant aux discussions et aux échanges stériles nuisibles à l'avenir de notre ville !

Quant au Maire, comme il l'a fait depuis six ans, il se considérera comme le Maire de tous les Brignairots, sachant (je l'espère) prêter oreille à tous leurs problèmes sans position partisane.

Il n'en demeure pas moins le principal responsable de l'application du programme proposé et plus encore de l'esprit qui l'anime. Il en prend l'engagement vis-à-vis de vous tous qui nous faites l'honneur de venir ce soir et vis-à-vis de tous les Brignairots. »

CARRELAGE
REVÊTEMENT
ARTISANAL
qual. 141 - 2 étoiles B

Nicolas
MARSELLA

« Les Pivoines » A2
170, rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. (7) **805.27.39**

séance publique du 31 mars 1983

Création de quatre autres postes d'Adjoints : adoptée à l'unanimité portant ainsi à huit le nombre des Adjoints.

Election des Adjoints :
— **5e Adjoint :** M. Jean FAYOL
- **6e Adjoint :** Mme Michèle RAKOUTZ
— **7e Adjoint :** M. Gérard BERTICAT
— **8e Adjoint :** Mme Marie-Thérèse GARDON.

Désignation des délégués aux comités de divers syndicats communaux.
• Syndicat Intercommunal de distribution d'Eau du Sud-Ouest Lyonnais (S.I.D.E.S.O.L.) : Délégués titulaires : MM. THIERS et MASSON ; délégués suppléants : MM. SAGNOLE et FERROLLIET.
• Syndicat Intercommunal du Gaz et de l'Electricité de la Région Lyonnaise (S.I.G.E.R.Ly.) : Délégués titulaires : MM. SAGNOLE et VIRET.
• Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée du Garon : Délégués titulaires : MM. THIERS et MASSON ; délégués suppléants : MM. SAGNOLE et FERROLLIET.
• Syndicat Intercommunal pour le Personnel des Communes : Délégués titulaires : MM. THIERS et FAYOL.

Désignation des délégués aux comités ou conseils d'organismes, d'associations ou établissements scolaires :
• Association Musicale : Mme RAKOUTZ, M. DARFEUILLE.
• Maison des Jeunes : MM. BRUNOT et RIGAUD.
• Association des restaurants d'enfants : MM. THIERS, MINSSIEUX, GENELOT, RIGAUD, Mme GARDON.
• Conseil d'établissement du C.E.S. Jean Zay : MM. THIERS et MINSSIEUX.
• Conseil d'établissement du L.E.P. : MM. GURET et VIRET.
• Association des jardins familiaux : M. ARNAUD, Mme PIEGAY.
• Association des amis de la bibliothèque : Mmes PIEGAY et RAKOUTZ.
• Délégués pour la révision des listes électorales de la Chambre de Métiers : MM. CLAER et LACROIX.
• Centre Social : MM. RAFFIN et MIALON, Mmes LEBLANC et CHARMETTANT.
MM. THIERS et GONIN seront assistés par : M. DARFEUILLE, BERTICAT, FAYOL, MASSON, MINSSIEUX, RAFFIN, SAGNOLE, VIRET et par Mmes RAKOUTZ, CHERMETTE, PIEGAY, pour l'important dossier du "Contrat de Quartier".

Dénomination de l'allée du Haut Garel : Accord unanime du Conseil pour appeler ainsi la voie partant du boulevard Georges-Brassens et desservant les douze constructions du Haut Garel.

Constitution des commissions : Les responsables de commissions ont été désignés :
• Associations : M. DARFEUILLE, Mme CHERMETTE.
• Artisanat, Commerce, Industrie, Emploi : MM. MINSSIEUX et CORTIAL.
• Bâtiments communaux : MM. MASSON et VIRET.
• Culture et Loisirs : M. THIERS, Mme RAKOUTZ.
• Finances : MM. THIERS et BERTICAT.
• Information : MM. THIERS et CORTIAL.
• Personnel communal : MM. THIERS et FAYOL.
• Affaires scolaires : MM. THIERS et MINSSIEUX, Mme GARON.
• Sports : MM. DARFEUILE et MIALON.
• Affaires sociales : MM. RAFFIN et ARNAUD, Mme VAN DE BROECK.
- Action Sociale : M. RAFFIN, Mme VAN DEN BROECK, M. ARNAUD.
- Restaurant des Arcades : M. THIERS (Président), Mme VAN DEN BROECK (Vice-Présidente).
- Aides ménagères : M. RAFFIN.
- 3e Age : Mme PIEGAY.
- Jeunes : MM. BRUNOT et RIGAUD.
• Urbanisme : MM. THIERS, MASSON et FAYOL.
- Centre-ville, O.P.A.H. : MM. THIERS, MASSON et VIRET.
- Permis de construire : MM. GURET et VIRET.
- Environnement : M. SAGNOLE.
• Transports : M. THIERS.
• Voirie : M. SAGNOLE.
• Commission des fêtes : MM. BERNOLLIN et DARFEUILLE.

séance publique du 21 avril 1983

Election des quatre délégués du Conseil Municipal au sein de la commission administrative du Bureau d'Aide Sociale :
Sont élus : Marcel ARNAUD, Cécile VAN DEN BROECK, Anne-Marie PIEGAY et Richard RAFFIN.

Délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire : Adopté à l'unanimité.

Crédits pour les fournitures scolaires des écoles publiques de la commune :
Il est attribué : 155 F par élève dans les écoles primaires — 120 F par élève dans les écoles maternelles. A l'unanimité.

Participation de la commune aux sorties scolaires et arbres de Noël des écoles :
Il est attribué : 35 F par élève inscrit dans les écoles primaires — 25 F par élève inscrit dans les écoles maternelles. A l'unanimité.

Préparation de la rentrée scolaire 1983-1984 - Blocage d'une classe de perfectionnement :
Le Conseil Municipal demande qu'au lieu de ce blocage, cette classe de perfectionnement du groupe scolaire Lassagne soit transformée en classe d'adaptation, si les inscriptions à la rentrée confirment les prévisions. Adopté à l'unanimité.

Réalisation d'un programme d'emprunts :
1.300.000 F pour financer la deuxième échéance de l'acquisition de la propriété De Mijolla.
385.000 F pour financer la troisième tranche des travaux d'assainissement zone sud.
335.000 F pour financer les grosses réparations à effectuer au stade municipal.
294.000 F pour financer les travaux d'aménagement du terrain d'entraînement des Pérouses.
617.000 F pour les acquisitions foncières en vue d'élargissement de voies communales.
650.000 F pour financer le programme de travaux de voirie pour 1983.

Règlement d'une indemnité de dégâts aux plantations de Mme F... : adopté à l'unanimité.

Demande de garantie par la commune d'un emprunt de 8.100.000 F réalisé par l'O.P.A.C.
Cet emprunt est destiné au financement du projet de construction d'un immeuble par l'O.P.A.C. au lieu-dit "Conchin". La décision sera prise ultérieurement.

Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à MM. PELLEGRIN :
Acquisition nécessaire pour réaliser l'aménagement de la ruelle du Pensionnat, votée à l'unanimité.

Convention pour mise à la disposition de la Maison des Jeunes du local communal rue de Ronde :
Adopté par 28 voix pour et 1 abstention.

Demandes de diverses subventions pour l'Espace Culture et Loisirs :
Auprès : de la D.D.A.S.S. adopté par 24 voix pour et 5 contre ; de la C.A.F.A.L. adopté par 24 voix pour et 5 contre ; du Ministère de la Culture (Direction du Développement Culturel, Direction de la Musique) : adopté par 24 voix pour et 5 contre.

Foire-Braderie du 14 mai 1983 : tarifs inchangés pour cette année.

Implantation d'un entrepôt des affaires archéologiques sur Brignais :
Rue d'Alsace : 9 voix pour, 12 contre, 8 abstentions.
Rue des Ronzières : 25 voix pour, 4 abstentions.

séance publique du 6 mai 1983

27 Conseillers Municipaux étaient présents à cette séance présidée par M. Michel THIERS, Maire, 2 Conseillers étaient absents et excusés et avaient donné pouvoir. Le compte-rendu de la séance ordinaire publique du 21 avril est, après avoir été complété, adopté à l'unanimité.

Commission communale des impôts directs : Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la liste proposée et des candidatures reçues, adopte cette liste comprenant 32 noms (16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants), les 8 commissaires titulaires et les 8 commissaires suppléants devant composer la commission communale des impôts directs seront désignés par M. le Directeur des Service Fiscaux.

Contrat de quartier avec l'établissement public régional :
- Rappel chronologique des différentes interventions auprès des Présidents du Conseil Régional successifs.
- Présentation détaillée par M. THIERS et M. COGNIN du document devant servir de base au contrat à signer avec la Région.
- Présentation de la partie financière (emprunts et remboursements).

Ce contrat servira de cadre pour la réalisation du Complexe Socio-Culturel et l'aménagement de la nouvelle Mairie, et le Conseil Municipal l'adopte par 24 voix pour et 5 abstentions.

S.A. CHARROIN

12, rue Général-de-Gaulle - BRIGNAIS

Tél. **805.13.11**

BOIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

STATION BRICOLAGE

ÉTUDES • DEVIS • LIVRAISONS

OUVERT TOUS LES JOURS

M. CLAUDE TERRASSE N'EST PLUS

Il est décédé le 7 juin dernier à l'âge de 87 ans.

Emouvante cérémonie que celle officiée par le Père Mondonneix, le 9 juin en l'église de Brignais et à l'issue de laquelle le Maire, Michel THIERS, retraça sa vie active.

Président de l'Association des Anciens Combattants 14-18 et 39-45, il prit une part active au secours de ses anciens frères de combat.

Mais surtout, il fut le 1er Adjoint pendant trente-cinq ans, de 1942 à 1977, de M. Pierre MINSSIEUX, Maire.

M. Michel THIERS sut trouver les mots justes lorsque, s'adressant pour une dernière fois à son aîné aux noms de tous les élus actuels ou anciens, du personnel communal et de la population de Brignais, il rappela combien le 1er Adjoint avait su conseiller en toute circonstance son "patron", combien il avait su faire preuve de discernement, de clairvoyance, de bon sens... et de sagesse durant sa vie consacrée aux autres. Il rappela également la modestie de ce grand serviteur de la commune et insista sur le respect que ses qualités avaient inspiré à son égard tout au long de ses mandats successifs.

Oui... M. TERRASSE, un grand merci pour tout ce que vous avez fait pour les Brignairots.

Le Conseil Municipal.

La commission communale des Impôts Directs

A quoi sert la commission communale des Impôts Directs !

D'une manière générale, elle assiste le représentant de l'Administration dans les travaux relatifs à l'assiette des quatre grandes taxes : taxe d'habitation, taxe foncière des propriétés bâties, taxe foncière des propriétés non bâties, taxe professionnelle, et des taxes assimilées. Elle n'a qu'un rôle consultatif en matière de révision des valeurs locatives des propriétés bâties et non bâties, ainsi que le classement des exploitations agricoles en vue de la détermination de leur bénéfice forfaitaire. Ce rôle n'en est pas moins déterminant, car les administrations financières tiennent à s'assurer le concours des élus locaux et des services municipaux pour la collecte et la vérification des déclarations des redevables et pour l'actualisation des évaluations. Par ailleurs elle donne son avis au cas de réclamation contentieuse d'un contribuable et, en matière de rénovation du cadastre, elle participe à la recherche et au groupement des natures de culture, à la classification et au choix des parcelles types, au classement des parcelles.

Comment est constituée cette commission ?

Constituée pour la durée du mandat, cette commission, outre le Maire ou l'Adjoint délégué qui en assure la présidence, comprend huit Commissaires dans les communes de plus de 2.000 habitants.

Les Commissaires peuvent être du sexe masculin ou féminin, mais ils doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civiques, être inscrits à l'un des rôles des impôts locaux dans la commune et ne pas avoir été condamnés pour fraude fiscale.

Un Commissaire titulaire et un Commissaire suppléant doivent obligatoirement être domiciliés en dehors de la commune.

Les huit Commissaires titulaires et les huit Commissaires suppléants sont désignés par les soins de M. le Directeur Départemental des Services Fiscaux sur une liste de contribuables dressée en nombre double par le Conseil Municipal.

En règle générale les personnes proposées doivent être familiarisées avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission. Les différentes catégories de contribuables (imposables aux taxes foncières, à la taxe professionnelle et à la taxe d'habitation) sont équitablement représentées.

Ces Commissaires sont censés connaître le patrimoine de leurs concitoyens.

La commission se réunit à la demande du Directeur des Services Fiscaux et sur convocation du Maire. Elle ne peut délibérer si le quorum de cinq membres présents n'est pas atteint. Les décisions sont prises à la majorité des suffrages, la voix du Président étant prépondérante en cas de partage des voix.

CLAUGER R.A.

P. MINSSIEUX

FROID COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
CONDITIONNEMENT D'AIR
POMPE A CHALEUR

CONSTRUCTION - INSTALLATION
SERVICE APRÈS-VENTE

Z.I. Les Aigais - 69530 BRIGNAIS

Tél. (7) **805.14.44**

Télex : 340-433 F

SECOBAT, société d'ingenierie du bâtiment, un partenaire expérimenté qui sera votre allié, de la conception à la remise des clés :

- Industrie
- Surfaces commerciales
- Hôtellerie
- Restauration
- Equipements collectifs
- Bureaux
- Aménagement du territoire, etc...

secobat

L'INGENIERIE DU BATIMENT

Siège social
Chemin de Chiradie
69530 BRIGNAIS
Tél. (7) 805.20.22
Télex 900.905

Agence
21, cours P.-Puget
13006 MARSEILLE
Tél. (91)37.25.09
Télex. 430.886

Les élus aux "Arcades"

Samedi 23 avril une réception se déroulait aux "Arcades".

Le Maire présentait aux résidents et aux membres du Club de la Bonne Humeur, les élus de la commission "Affaires Sociales".

Se sont retrouvés autour de Michel THIERS, Maire et de Madame : Richard RAFFIN, Jean FAYOL, Gérard BERTICAT, Adjoints, Marie-Thérèse GARDON, Michèle RAKOUTZ, Adjointes, ainsi que de nombreux Conseillers ou Conseillères.

Mme GOUTORBE, Directrice, remerciait la Municipalité de cette initiative. Puis M. le Maire présentait à nos anciens venus nombreux, avec M. REURE Président du Club de la Bonne Humeur, chaque membre du Conseil.

Tous se retrouvaient autour du verre de l'amitié dans une ambiance agréable.

ASSOCIATION DES MAIRES DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE

M. Henri FILLOT, Maire de St-Genis-Laval, et M. Michel THIERS, Maire de Brignais, ont été désignés comme Délégués du Canton pour siéger au Comité Directeur de l'Association des Maires du Département du Rhône. Ils siégeront pendant toute la durée de leur mandat.

Inutile de décrire les "Arcades" aux Brignairots, résidence de personnes âgées ouverte en 1977, ses quatre étages comprennent 75 appartements s'ouvrant sur un parc de verdure aux agréables frondaisons.

La population arcadienne, composée de 83 personnes âgées, se situe dans une moyenne d'âge de 83 ans.

Le taux d'occupation se situe à 98,8 %, les appartements étant reloués très rapidement après leur réfection. La liste d'attente se situe actuellement à une trentaine de dossiers.

Le restaurant ouvert à midi et réservé à toutes personnes âgées, sert une moyenne de 55 repas, compte tenu de son ouverture semaine, dimanche et jours de fêtes ainsi que l'été puisqu'il fonctionne durant les vacances. Depuis quelques mois en accord avec la Gendarmerie nous accueillons chaque fin de semaine quelques éléments du P.S.I.G.

Notre chef de cuisine, M. WATTREMEZ, s'ingénie à faire des repas diversifiés et on ne peut qu'apprécier sa compétence, sa patience et son dévouement.

Aux "Arcades" il est possible aux personnes âgées de se ravitailler puisque le boulanger vient tous les matins, un primeur trois fois par semaine et un commerçant livre à domicile les commandes passées par téléphone.

Le linge est pris chaque semaine et livré pour ceux qui le désirent.

Il est bien entendu que les soins esthétiques ne sont pas oubliés, puisque le coiffeur effectue chaque quinzaine une matinée et Mme THIERS, tous les vendredis, vient faire gracieusement de la manucure à ces dames. Quant au pédicure, sa permanence a lieu tous les quinze jours.

Après ces détails d'ordre pratique, parlons un peu de l'animation, certaines activités ou fêtes rituelles sont spécifiques aux "Arcades" : crêpes, bugnes, Fête des Mères, anniversaires, soirée marrons, réveillons, goûter de la Saint-Sylvestre.

Mais il faut souligner que le Club de la Bonne Humeur, sous l'égide de M. REURE, se réunit tous les jeudis après-midi et participe avec nos résidents à un bon nombre d'activités.

En 1982, le cinéma durant l'hiver a comporté cinq séances. Six causeries-diapos ont été organisées et enfin nous avons reçu les Amoureuses de la Chanson, la Chanson Panoramique, la Fanfare, l'Harmonie et l'école de danse de Mme MINSSIEUX.

De plus, trois sorties d'une journée avec repas, une sortie casse-croûte d'une demi-journée ont été appréciées par le Club et par ceux qui ont la chance de se déplacer facilement.

TES MAINS DE TOUS LES JOURS

Au creux de ses
« mains de tous les jours » :
toute une vie usée à aimer...
et, aujourd'hui,
ce poème qu'y dépose
Simone Conduché.
Pour lui dire merci.

Tes mains de tous les jours,
— Tu n'en avais pas d'autres —
Ont pétri tant de pain
Caressé tant de joues,

Tes mains de tous les jours
Pour préserver les nôtres
Ont tissé tant de lin,
Ont cloué tant de clous,

Tes mains de tous les jours
Ont cardé tant de laine,
Arraché tant d'orties,
Ramassé tant de bois,

Tes mains de tous les jours
Ont bercé tant de fièvres,
Rafraîchi tant de fronts,
Défroissé tant de draps,

Tes mains de tous les jours
Ont défait tant de chaînes,
Attisé tant de feux,
Raboté tant de croix,

Que je veux te bénir,
Maman,
Pour tout cela.

Des sorties-spectacle : Jacques LANTIER, le Cirque de Jean RICHARD, HOLIDAY ON ICE et un après-midi récréatif à Vourles.

Plusieurs voyages ont été effectués : l'Alsace, l'Espagne, l'Italie, le dernier en date : Paris en T.G.V. pour assister au Jubilé de Tino ROSSI.

A cette occasion, nous avons pu constater que Brignais a un chef de gare sympathique et attentif, car, après avoir fait le nécessaire pour les billets et la location des places, il s'est enquis gentiment à notre retour de la bonne marche de notre voyage. De même nous avons pu apprécier la gentillesse et la compréhension des chauffeurs des Cars FONTANA.

Il est une activité que nous n'avons pas encore mentionnée : il s'agit des séances de gymnastique organisées par Mme GAUDIN chaque semaine, gymnastique de maintien en forme adaptée aux personnes âgées, après accord préalable de leur médecin personnel.

Une de nos résidentes a d'ailleurs, courant novembre, effectué un stage d'éducation physique de trois jours à Vaulx-en-Velin dans le cadre "Gymnastique et Sport du 3e Age".

Enfin en 1982, nous avons eu deux expositions-ventes (les 28 mars et 5 décembre) préparées et animées de concert avec les membres du Club, aidés de la générosité des commerçants de Brignais. Il est bien évident que les fonds récoltés en ces occasions nous permettent de financer les différentes activités de notre programme animation.

Bon pied, bon œil, joie, bonne humeur et maintien physique permettent à chacun d'aller quiètement son bonhomme de chemin.

La Directrice, **Mme GOUTORBE.**

MANIFESTATIONS A RETENIR

- Jeudi 23 Juin, Salle réunions, à 17 h.
  DISTRIBUTION DES PRIX AUX ÉCOLES
- Vendredi 24 Juin, Salle réunions, à 20 h. 30
  RÉUNION AVEC ASSOCIATION LOCALES POUR RÉPARTITION DES SALLES 83-84
- Samedi 25 juin, au Garel, à 21 h.
  FEUX DE LA SAINT-JEAN
  organisés par le Centre Social

PÉPINIÈRES DU GARON S.A.R.L.

GRAND CHOIX :

PÉTUNIA - BÉGONIA - ŒILLET - CANNAS - GÉRANIUMS

PLANTES VERTES ET FLEURIES
DÉCORATION FLORALE

R.N. 86 La Plaine d'Elite - 69530 BRIGNAIS
Tél. 805.20.53

La course à travers Brignais

Une des manifestations locales à rencontrer le plus de succès populaire est sans conteste la course à travers Brignais qui a maintenant quatre ans d'existence, la première édition ayant eu lieu en décembre 1979.

Elle a été créée à l'origine pour que chaque Brignairot ait l'occasion de participer à une confrontation toute amicale par le biais d'une course de relais dans la ville. Cette "épreuve" a permis à de nombreux concurrents de courir et s'amuser en toute décontraction. Les jeunes n'ont pas été oubliés puisque des épreuves spéciales, courues individuellement, sur des distances réduites, leur ont été réservées à chaque édition.

De plus nous avons créé une nouvelle épreuve cette année, destinée à faire découvrir la Vallée du Barray : un 5.000 mètres, sans classement, que chacun pouvait faire à son rythme, en famille, entre amis, en flânant ou en courant selon ses possibilités ou son humeur.

Afin de développer encore ces épreuves et attirer de nouveaux concurrents des modifications au règlement ou au programme général ont déjà été apportées. D'autres suivront sans doute au fil des courses à venir et l'on ne peut que souhaiter battre le record des engagés (24 équipes de 11 en 1982) à l'occasion de la prochaine édition prévue pour janvier 1984.

J.D.

FÊTES VILLAGEOISES DES 4 ET 5 JUIN

Après le succès remporté par la fête de la jeunesse en juin 1982, la Commission Municipale des Fêtes a pensé que, pour cette édition 1983, une rencontre amicale avec les communes voisines et amies de Chaponost et Soucieu-en-Jarrest apporterait une animation sympathique.

Les festivités ont commencé dès le 4 juin avec une soirée dansante au cours de laquelle la Maison des Jeunes de Brignais donna en intermède des démonstrations très applaudies de danse et de boxe française.

Puis le dimanche matin, une aubade aux "Arcades" donna le signal de la reprise, et fut suivie par un défilé de l'Harmonie et de la Batterie-Fanfare de "l'Espérance", accompagnant les Majorettes de Soucieu jusqu'au 28, rue Général-de-Gaulle.

Un apéritif-concert fut servi dans ce cadre champêtre et l'on procéda à un lâcher de ballons multicolores qui semblaient vouloir rejoindre le soleil qui lui aussi était de la fête.

Puis l'après-midi se déroulèrent les jeux inter-villages, en présence d'un public chaleureux et enthousiaste, remportés par Brignais, suivi de Soucieu puis de Chaponost. Mais qu'importe celui qui a gagné ou non, car c'est l'amitié et la joie qui y ont gagné et c'est bien là le but recherché à de telles manifestations.

Tous ces moments, que nous vous décrirons plus longuement dans notre prochain bulletin, ont été fixés grâce au film tourné par l'équipe de l'atelier d'audio-visuel du Conseil Général que nous remercions chaleureusement, et au concours de photos insolites organisé par le Centre Social.

BRADERIE A BRIGNAIS

Pour sa deuxième édition, la Braderie a été un demi-succès. Pourquoi ?

C'est en 1981 que l'idée de la création d'une Braderie de Printemps est née de la concertation entre MM. THIBAULT et COURAULT, responsables du marché, M. KRAFFT, Président de l'Entente Commerciale, et de M. le Maire.

La première édition, par une belle journée de mai 1982 avait été un succès (pour une première). Les buts poursuivis par les organisateurs sont les suivants :

- créer une animation dans le centre-ville où chacun, Brignairot ou non, peut trouver quelque chose à son goût (achat, ambiance, détente...) ;
- favoriser le commerce local grâce à l'appui d'une masse importante et variée de commerçants, non sédentaires, offrant tous à une clientèle non moins variée les possibilités d'acheter du rarement vu, à des prix intéressants, ou de prendre le temps de mieux apprécier des explications sur un produit ;
- redonner le goût de flâner dans la rue en l'absence des voitures et donc créer une ambiance de détente.

Cette année le choix de la date (difficile d'en prendre une autre : 8 mai, Pentecôte), le mauvais temps ont entaché le succès de cette manifestation.

Nous poursuivrons l'expérience, car nous sommes persuadés que par sa situation et la forme de son centre-ville, Brignais se prête bien à ce genre de manifestation, et qu'une journée de **Braderie "Journée où l'on brade"** est salutaire au commerce et aux acheteurs.

Mais pour que ce soit un succès, il faut...

- une meilleure publicité (quotidiens, radio, affiches, bien loin en dehors de Brignais,
- des stands de qualité et bien achalandés,
- une clientèle large et variée,
- une date bien choisie,
- la participation massive des commerçants de notre ville ayant hors de leurs magasins un contact chaleureux avec la population, avec un brin de "folklore".

Nous nous efforcerons de bien mieux faire en 1984 et en attendant remercions chaleureusement tous ceux qui ont participé à cette journée du 14 Mai.

M.T.

INSTALLATION DE PANNEAUX INDICATEURS DANS LES ZONES INDUSTRIELLES DE BRIGNAIS

Au début de l'année 1983 la Municipalité a décidé de faire mettre en fabrication des panneaux indicateurs pour les deux zones industrielles de Brignais.

Ces panneaux seront installés dans les points suivants :

Partie Nord :
- à l'angle de la RN. 86 et du chemin des Aigais,
- à la hauteur de la gare S.N.C.F.,
- à l'angle du chemin de Chiradie et du Bois des Côtes,
- entrée nouvelle route d'Irigny.

Partie Sud :
- à la hauteur du carrefour de la route de Soucieu et de la RN.86,
- sur la RN.86 à la hauteur de la sortie de la déviation (sortie Sud)

Actuellement a été installé celui de la Gare, très prochainement seront installés les autres.

AFFICHAGE PUBLICITAIRE

Devant le "fleurissement" bien souvent illégal des panneaux publicitaires, enseignes ou pré-enseignes, la Municipalité a décidé dans les mois à venir, de réglementer l'affichage en général.

Nous mettrons donc tout en œuvre pour que cette réglementation soit respectée dans les secteurs autorisés suivant les normes permises et nous irons vers la suppression de tout affichage dans les périmètres protégés.

Services techniques,
le 30 juin 1983.

Opération caves et greniers

Comme chaque année, une opération caves et greniers est effectuée sur la commune, au printemps et à l'automne.

Les bennes sont déposées durant une semaine, sur quatre points de la commue :
- place du 19 Mars 1962,
- place du 8 Mai 1945,
- rue Bovier-Lapierre (face aux Pérouses),
- avenue de la Gare.

Devant les demandes de plus en plus importantes, une opération exceptionnelle aura lieu un week-end pour les deux résidences des Pérouses et de la Compassion. La date vous sera précisée ultérieurement par voie de presse et affichage dans les panneaux municipaux.

Nous vous rappelons que Brignais reste une commune privilégiée par la présence de la décharge du Chéron. Chaque particulier peut aller y déposer gratuitement ses déblais, avantage dont il faut profiter afin de laisser la ville propre et accueillante.

C.G.

Ent. CHARROIN

FONDÉE EN 1898

MENUISERIE • AGENCEMENT

ESCALIERS - PARQUETS - PLAFONDS
CLOISONS SÈCHES - BOIS DÉCOUPE

NEUF • RÉNOVATION
FABRICATION SPÉCIALE
USINES - BUREAUX - PARTICULIERS

4, route d'Irigny
69530 BRIGNAIS Tél. **805.15.86**

STATIONNEMENT

Nous vous rappelons l'emplacement des parkings existants, tout près du centre de Brignais.

N'hésitez pas à les utiliser, vous pouvez y stationner sans limitation de temps et... gratuitement, sans risque de contravention, ce qui n'est pas le cas dans la zone bleue.

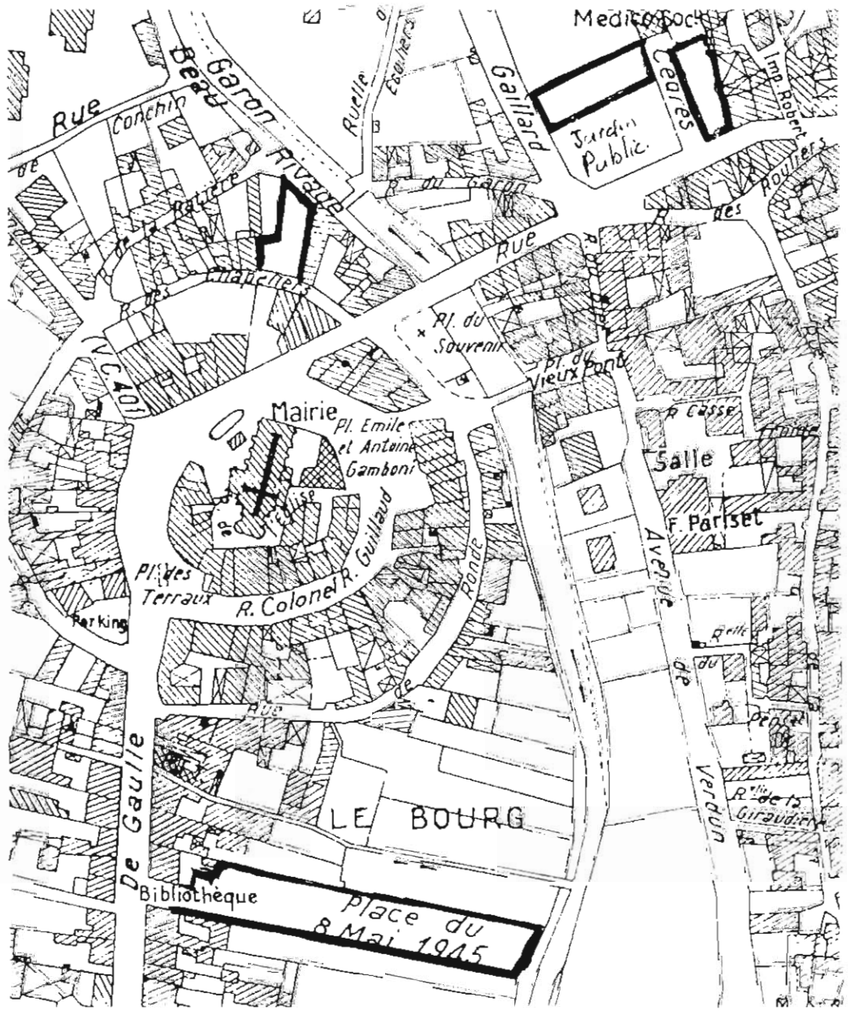

BRIGNAIS SPORTS

SKI PISTE et FOND (vente et location)
TENNIS (cordage par spécialiste)

132, rue Général-de-Gaulle · 69530 BRIGNAIS · Tél. 805.15.02

« Et qu'il est beau d'être cet homme qui peut se dire en se couchant : "J'ai bien gagné ce soir mon somme, tout est labouré dans mon champ". »

C. FOROT
(Ode à Olivier DE SERRES)

Les élus visitent les bâtiments communaux

Les Conseillers Municipaux se sont retrouvés le vendredi 20 mai afin de parcourir la commune et visiter les différents bâtiments communaux :

les bâtiments scolaires, sportifs, la Maison des Jeunes, les différents locaux sociaux, le Foyer-Résidence des "Arcades" la Maison Jandaureck, le Centre Médico-Social, etc...

Première rencontre des élus et du personnel communal

Le préau de l'école André Lassagne était jeudi soir 17 mars le cadre d'une sympathique réunion.

En effet, le Maire avait invité l'ensemble du personnel communal afin de lui présenter le nouveau visage du Conseil Municipal issu des élections du 6 mars dernier.

C'est ainsi que chacun des Conseillers s'est présenté individuellement à l'ensemble de l'assistance, avant que M. Michel THIERS ne prenne la parole en rappelant l'importance de la collaboration qui doit exister entre les élus et le personnel d'une commune sur lequel repose toute l'exécution de la politique municipale. Il précisa que le programme annoncé serait réalisé et qu'au niveau de la Municipalité, les responsabilités seront déléguées aux Adjoints et Responsables de Commissions qui établiront **seuls** les contacts nécessaires avec le personnel. Quant aux élus, compte tenu de la mixité du Conseil Municipal, à eux de vivre entre eux en bonne entente, en veillant à ne pas mettre le personnel dans l'embarras.

Puis, autour d'un verre, c'est dans une ambiance détendue que chacun put faire connaissance avec les uns et les autres en passant parmi les groupes qui se constituaient et se défaisaient au fil des conversations.

M. LE COMMANDANT DE LA GENDARMERIE DE GIVORS REND VISITE A MONSIEUR LE MAIRE

A l'occasion d'une visite d'inspection de la Brigade Territoriale de Brignais, M. le Commandant HERR, commandant la Compagnie de Gendarmerie de Givors, accompagné de l'Adjudant RAGUIN et des Chefs COMES et DESCAMPS, a rendu visite à M. le Maire le mardi 29 mars.

Ce dernier les a reçus entouré de M. MASSON, Adjoint, des Gardiens de Police Municipale, et des Chefs de Services de la Mairie.

Différentes questions ont été abordées, relatives à la sécurité des populations, notamment les relations des services de Gendarmerie avec la population et avec les jeunes.

M. le Maire s'est félicité des excellents rapports existant entre la Gendarmerie et la Municipalité pour le plus grand bien des Brignairots, et il a formulé le vœu qu'ils se développent encore davantage.

Pour clore cette réunion, un vin d'honneur était offert et M. le Maire conclut cette rencontre en félicitant le Commandant HERR de sa promotion et en souhaitant qu'elle ne l'oblige pas à quitter Givors.

CONSTRUCTION LYONNAISE

CONSTRUCTEUR de villas traditionnelles - clés en mains prix fermes et définitifs.

CONSTRUCTION Bâtiments Industriels Bâtiments Agricoles.

RESTAURATION Clés en mains pour prix fermes et définitifs.

PLANS personnalisés.

RECHERCHE de terrains.

ÉTUDE administrative et plan de financement.

202, rue Général-de-Gaulle — 69530 BRIGNAIS — Tél. (7) **805.16.00**

Lettre de M. le Maire à M. le Ministre de l'Education Nationale

La réforme de l'Enseignement est à l'ordre du jour. Partie prenante des Journées de Réflexion sur l'Ecole, j'ai décidé de faire modestement part de quelques remarques à M. le Ministre de l'Education Nationale.

Brignais, le 13 mai 1983

Le Maire
à Monsieur le Ministre
de l'Education Nationale.

« Monsieur le Ministre,

De formation universitaire, Maire d'une commune de 10.000 habitants, très intéressé par les questions scolaires et d'éducation, je me permets très respectueusement de faire les remarques suivantes :

— Provoquer une réflexion entre enseignants, parents, élèves, élus locaux est une bonne initiative. Mais,

— l'école en général, l'école primaire en particulier est sous-équipée. Elle a besoin d'infrastructures d'éducation d'éveil, d'instruction. Les élus, quoique désireux de faire le maximum en faveur de l'école, se trouvent en position délicate vis-à-vis du corps enseignant et des parents, car obligés de faire des choix dus aux incidences financières.

Au nom de plusieurs de mes collègues, je me permets d'attirer votre attention sur le danger de voir votre Ministère se désintéresser de la partie financière par transfert sur les Collectivités Locales.

— Concernant les programmes, les sanctions des études et le niveau de celles-ci, je suis inquiet ; la suppression des mentions au baccalauréat, l'obligation de poursuivre un enseignement sans redoublement, risquent d'entraîner une nivellement des connaissances (et donc plus tard des compétences) par le bas.

L'éducation doit permettre à tous de trouver un métier, c'est évident, mais la diminution du nombre des "élites", ou tout simplement la suppression de l'émulation au sein des classes d'enseignement (émulation qui est à la base de toute compétition saine), me paraît être une erreur dont les conséquences sont évidentes.

Ayant besoin de ces futurs responsables, notre pays doit tout faire pour donner aux jeunes les goûts du risque, de l'effort, de la compétition.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes salutations les plus distinguées. »

Le Maire, **Michel THIERS.**

« Il n'y a que dans le dictionnaire que l'on trouve Succès avant Travail. »

LE CHÈQUE ÉCUREUIL : UN CHÈQUE QUI A DE LA PERSONNALITÉ

Il est à moi et ça se voit
La carte de garantie porte votre photo et votre signature. C'est une véritable carte d'identité de la Caisse d'Epargne Ecureuil.

Il est garanti et ça se sait
Les chèques de la Caisse d'Epargne sont garantis jusqu'à 500 F. C'est pourquoi les commerçants les accueillent avec le sourire.

CAISSE D'EPARGNE DE LYON

AGENCE DE BRIGNAIS

106, rue du Général-de-Gaulle

Tél. 805.19.12

Pour NOËL

les jouets - les jeux
les cadeaux

chez **EUDES**

Choix - Service - Livraison

113, rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS
Téléphone (7) **805.19.78**

CONSULTATION - RÉFLEXION SUR L'ÉCOLE

M. le Maire a été invité le 19 mars et le 23 avril par les Directrices et Directeurs d'école, à participer à une consultation-réflexion nationale, sur proposition de M. le Ministre de l'Education Nationale.

M. le Maire, les Adjoints et Conseillers Municipaux se sont volontiers associés aux parents, aux enseignants et à leurs élèves pour cette réflexion sur le présent et l'avenir de l'école en se répartissant dans chaque groupe scolaire.

Un coucours d'idées était proposé grâce auquel de riches échanges ont eu lieu. Il en est ressorti que d'intéressantes réalités existent mais que les besoins sont grands en de nombreux domaines.

M. le Ministre avait précisé en introduction du questionnaire-guide « qu'il s'agissait de répondre en privilégiant ce qui est réellement éprouvé, soit au niveau de l'appréciation de ce qui existe, soit en termes de projets possibles répondant aux besoins locaux... et il conviendra de ne pas perdre de vue la rigueur que commande la situation actuelle des ressources ».

Sur la base de ce bilan et des besoins ressentis, des propositions favorisant des évolutions positives des pratiques pédagogiques et les relations entre l'école et son environnement ont été faites.

Un rapport par groupe scolaire a été rédigé à l'issue de la deuxième réunion et sera transmis à l'Inspection Départementale de la Circonscription pour le 30 avril. Il devrait s'en suivre des rapports d'ensemble départementaux préparatoires à la présentation générale des conclusions.

Nous avons participé à ce large débat, car nous croyons à l'importance du rôle joué par l'école ; aussi nous avons apporté notre contribution dans l'élaboration de propositions constructives.

Certainement à la Collectivité Locale revient une part importante des responsabilités, mais il est à remarquer toutefois que de toutes les propositions formulées, si certaines sont du ressort de la commune (sous réserve des possibilités financières), il en est d'autres qui sont à aborder et à traiter sur le plan national.

Mais revenons à notre commune et parlons de l'insuffisante infrastructure "information, documentation, bibliothèque" dans nos écoles qui appelle directement l'Espace Culture-Loisirs, projeté, 28, rue Général-de-Gaulle, lieu que nous voudrions voir être un pôle attractif pour tous les habitants et un centre d'intérêt, de documentation, pour tous nos enfants.

M.T.G.

« Le véritable égoïste est celui qui ne pense qu'à lui quand il parle d'un autre. »

Pierre DAC.

Classes de découverte : *un premier bilan largement positif*

Le projet d'organisation de classes de découverte est entré dans sa phase de réalisation.

Depuis début mars, 170 enfants des groupes scolaires C. Fournion et J. Moulin ont pu bénéficier de ces séjours, 120 à Maclas et 50 à Marlhes.

Les deux hébergements retenus, Marlhes et Maclas, ont offert des conditions d'hébergement satisfaisantes ; le personnel permanent de Marlhes, par sa disponibilité et ses compétences, a été très apprécié des enseignants et des enfants.

La commission d'organisation des séjours proposera courant juin une exposition réalisée avec les enfants et ouverte à tous.

Un séjour raconté par les enfants :

« ...Nous sommes arrivés à Marlhes le 7 mars. La maison de l'eau est à 2 km du village ; elle a six chambres, un laboratoire, une bibliothèque, une salle à manger, une cuisine et deux salles de réunion ; nous y avons visité une exposition sur l'eau.

En arrivant, après l'inventaire des valises et l'installation, nous avons visité la maison et ses alentours.

Le matin nous pouvions nous lever entre 7 h. 30 et 8 h. 45 : le petit déjeuner était préparé par un groupe de service. Jusqu'à 9 h. 30 nous pouvions aller dans les coins d'activité (bibliothèque, jeux de société, terre, peinture, ordinateur, musique et jeux d'extérieur).

Nous choisissions régulièrement un thème proposé par les animateurs. Des groupes ont étudié : les traces d'animaux, l'eau comme milieu de vie, l'eau domestiquée, l'aspect moteur de l'eau, la forêt, l'étagement de la végétation, les conifères, la scierie, l'habitat, la commune de Marlhes, les bovins, le climat et la photographie.

Chaque jour, nous avions à faire un service. Comme il avait neigé le 15 mars, nous avons pu faire du ski de fond. Nous avons fêté trois anniversaires en préparant des gâteaux et en apprenant des danses.

A la réunion de bilan, nous avons remarqué que la plupart d'entre nous étaient tristes de partir mais... contents de rentrer après douze jours ! »

Pascal BOUVIER et la classe de CM1-CM2.

« Tout âge porte ses fruits, il faut savoir les cueillir. » Raymond RADIGUET.

La "maison de l'eau" à Marlhes.

« Monsieur le Maire... »

« Monsieur le Maire, on a fait des affiches... venez nous voir dans la classe n° 4 ou bien on ira vous voir un samedi matin. Merci de vous occuper de nous ».

Courrier reçu le 31 janvier 1983. L'expéditeur : tous les enfants de trois classes de l'école maternelle J. Moulin.

M. le Maire et M. MINSSIEUX répondirent à l'invitation et allèrent rencontrer ces jeunes élèves dans leurs classes, le dernier samedi matin précédant les vacances de Pâques.

Les enfants parurent très heureux de la visite et furent très à leur aise. Ils posèrent leurs questions :
— Nous voudrions des poubelles pour garder notre cour propre.
— Nous voudrions accrocher 100 affiches de "Brignais propre" dans les rues de Brignais.

Ils parlèrent même de la vie chez eux et découvrirent avec malice et plaisir les bonbons et chocolats apportés pour la circonstance.

Tous, grands et petits se trouvèrent très satisfaits de cette rencontre inhabituelle et pleine de naturel et de gaieté.

M.T.G.

De la classe de Mme LANOT :
« Jetez vos papiers dans la poubelle ».

AIGAIS LOCATION

LOCATION - VENTE - RÉPARATION

PETIT **MATÉRIEL - T.P.** et **BATIMENT**

Location de : MARTEAU PIQUEUR - PERFORATEUR - PERCEUSE - MEULEUSE
TRONÇONNEUSE (Bois et Béton) - GROUPE ÉLECTROGÈNE
PATIN VIBRANT - AIGUILLE VIBRANTE A BÉTON

DEPOT D'AIR LIQUIDE : OXYGENE - ACETYLENE

Adresse Actuelle :
Z.I. Les Aigais
69530 BRIGNAIS

Nouvelle Adresse à partir du mois d'août :
Route de Lyon - Les Barolles
69530 BRIGNAIS

TÉL. (7) 805.30.75

Campagne "BRIGNAIS PROPRE"
par les enfants des écoles maternelles Jean Moulin et André Lassagne

Cette année, à Lyon, se tient fin juin, le congrès de l'A.G.I.E.M. (Assemblée Générale des Institutrices d'Ecoles Maternelles) qui rassemble environ 3 à 4.000 institutrices des écoles maternelles de toute la France. Parmi les sujets de travail proposés, un sujet a retenu l'attention d'un groupe d'institutrices de Brignais : celui sur la Publicité.

Il semblait intéressant de comprendre comment de jeunes enfants perçoivent la publicité. A travers la lecture d'affiches les institutrices ont essayé d'initier les enfants à l'analyse des messages publicitaires ; moyen de devenir des consommateurs avertis !

Un projet est né: faire réaliser par les enfants des affiches publicitaires informatives.

En se promenant dans Brignais, les enfants se sont aperçus que ce n'était pas toujours aussi joli qu'on pourrait le souhaiter : le Garon est sale, les chiens "s'oublient" n'importe oú, de nombreux papiers volent au gré des vents. Pourquoi ne pas faire des affiches pour inciter les gens à être propres et respectueux des lieux publics ?

Vous découvrirez en illustration de cet article les projets d'affiches réalisés par des enfants de 5 ans.

C'est en sensibilisant très tôt le jeune enfant au monde qui l'entoure qu'il deviendra plus tard un citoyen responsable.

Amis de Brignais, respectez votre ville, les enfants vous y invitent par ces affiches.

Les Institutrices.

De la classe de Mme JACQUET :
« Je suis propre, j'utilise les caniveaux ».

Visite à la mairie

Vendredi 1er Avril, nous sommes allés à la mairie. Mr Bridault, secrétaire général, et Mr Meinssieux, adjoint au maire, nous ont accueillis dans la salle du Conseil Municipal et des mariages.

Le bâtiment de la mairie actuelle avait été construit pour servir de Cure. Auparavant la mairie se trouvait à l'emplacement du monument aux morts.

La mairie compte environ quatre-vingt-dix employés qui sont répartis dans différents services administratifs et des services techniques.

Le service le plus connu du public est celui de « l'accueil-Secrétariat » situé au rez de chaussée : c'est là que sont enregistrés les différents actes de l'état-civil.

Nous avons pu observer différentes sections du plan cadastral de Brignais. Nous avons également vu un cadastre d'autrefois conservé avec d'autres archives.

Le conseil municipal compte 29 conseillers. Chaque adjoint au maire est responsable d'une commission (voirie, urbanisme, finances...)

Chaque année, la municipalité établit et vote le budget. Les dépenses occasionnées par les projets devront être équilibrées par les recettes.

Cette visite a été intéressante car nous avons appris comment fonctionnait une Mairie et nous n'aurons plus la crainte d'y aller.

La classe de C.M 2a.

C. Fournon.

Une expérience intéressante...

Les classes de perfectionnement de l'école A. Lassagne ont organisé au mois de mars un transfert d'une semaine chacune à la neige.

Financé conjointement par la Municipalité, la coopérative scolaire et les familles, ce séjour a été l'aboutissement d'un travail collectif mené depuis le début de l'année par les deux classes concernées.

Il a sous-tendu diverses activités scolaires (édition d'un journal, correspondances, travaux réalisés dans le cadre de la coopérative) et a permis d'aborder de façon différente les disciplines traditionnelles.

L'hébergement était assuré par le gîte rural d'un petit village de Haute-Loire, Faÿ-sur-Lignon, et le prix de revient relativement bas (environ 3.000 F pour une semaine).

Les enfants ont bien entendu pu s'initier à la pratique du ski de fond et profiter de la neige à travers différentes activités (luge, jeux, randonnées), mais l'originalité du séjour résidait surtout dans le fait que les élèves étaient entièrement responsables de la vie du groupe.

Ils devaient gérer le budget de la classe et effectuer les achats (nourriture et produits ménagers). L'organisation des menus ainsi que la préparation des repas et les tâches ménagères étaient assurés à tour de rôle par des équipes de service.

Les relations avec la population furent excellentes et donnèrent l'occasion aux enfants d'approcher un milieu différent du leur (visite de fermes, rencontre avec les voisins du gîte, achats de produits frais à la ferme et chez les commerçants du village).

La réussite fut totale et les objectifs que nous nous étions fixés (autonomie, responsabilité, cohésion du groupe, apprentissage du ski) furent atteints.

C'est une expérience qui demande à être reconduite, voire même développée dans le cadre des classes de nature à Brignais.

Nous remercions vivement la Municipalité et les familles pour leur concours financier ainsi que l'OPAC et le Centre Social de Brignais qui nous ont apporté leur assistance.

F. BANDA - C. POTIER.

JARDINIERS...
ATTENTION AU BRUIT !...

Nous vous rappelons quelques conseils simples destinés à diminuer les nuisances acoustiques, à respecter la tranquillité du voisinage.

Prenez garde de n'utiliser vos engins de jardinage motorisés que :

- les jours ouvrables entre 7 h. et 20 h.
- les samedis entre 7 h. et 13 h. et entre 15 h. et 20 h.
- les dimanches et jours fériés entre 9 h. et 12 h. et entre 16 h. et 20 h.

Merci de respecter ces quelques règles pour le bien-être de tous.

STATION **B.P.**
D. MOMBRUN
69530 BRIGNAIS Tél. **805.28.57**
A votre service pour :
- **GRAISSAGES - VIDANGES**
- **LAVAGES RAPIDES et COMPLETS**
- **PNEUS, ACCESSOIRES, etc...**

Pour ne pas attendre prenez rendez-vous.

A l'école Simondon...

EN CLASSE SOUS 20 M D'EAU

Mardi 18 janvier 1983, à 13 h. 30, nous quittons l'école Simondon pour nous diriger en car vers la chute de Pierre-Bénite. 14 h., arrivés à l'écluse nous regardons émerveillés cette grande bâtisse mise en service en 1966.

Qu'est-ce qu'une écluse ?

C'est un ascenseur pour les bateaux.

Comment fonctionne-elle ?

C'est le principe des vases communiquants. Elle se compose de trois parties : le bief amont, le sas qui est un compartiment "entre deux portes mobiles" et le bief aval.

Quelle chance ! une péniche se présente côté amont. Elle pénètre par la porte amont dans le sas, elle s'immobilise devant la porte aval qui est fermée. La porte amont se ferme. Petit à petit elle apparaît sous l'eau puis se dresse toute ruisselante.

La hauteur baisse dans le sas de 7 m 30 pour se mettre au niveau du bief aval. La porte aval disparaît dans l'eau et la péniche poursuit son voyage. Nous descendons maintenant à l'intérieur de l'usine hydro-électrique à 20 m sous l'eau. Un bruit assourdissant y règne. Ce bruit provient des turbines gigantesques. C'est l'eau du Rhône qui frappe violemment les pales des turbines. Elles se mettent à tourner très vite. Les turbines font fonctionner des moteurs super-puissants, "les générateurs" qui fournissent de l'électricité. Cette électricité est transportée par de grands câbles chez le consommateur.

J'AIME LE PRINTEMPS

J'AIME LE PRINTEMPS
POUR SON BEAU TEMPS
J'AIME SES FLEURS
POUR LEURS COULEURS
J'AIME SA CHALEUR
POUR SA SPLENDEUR
J'AIME SON SOLEIL
ET JE NE VOUS DIRAI PAS POURQUOI
JE ME DEMANDE SI JE NE L'AIME PAS PLUS
QUE MOI.

Un élève du CM2 de l'école A. Lassagne

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Georges DALTIO
7, Chemin de Chantevent
69530 BRIGNAIS Tél. **805.07.97**

LE TOUR DE LYON EN UNE JOURNÉE

Jeudi 3 mars, les élèves des cours moyens de l'école Auguste-Simondon ont visité la gare de Perrache, pris le métro, flâné dans le centre commercial de la Part-Dieu et enfin étudié le fonctionnement de la gare des Brotteaux.

1. **La gare de Perrache**

C'est par un tunnel aérien que nous entrons dans la gare. Nous surplombons les quais, les trains, les voies et les voyageurs. Le trafic est important.

Nous pénétrons dans la gare. Nous nous sentons un peu perdus dans cette grande gare. Bien vite, nous remarquons que les différents services sont indiqués par des dessins appelés "pictogrammes". Avec un peu d'attention, nous nous situons rapidement.

La gare de Perrache est très accueillante. Nous y trouvons des boutiques, des librairies-tabac, des téléphones, des toilettes, des bars, des libre-service, des points de rencontres, des salles d'attente...

Sur des grands tableaux, nous imaginons un voyage. Nous interrogeons la machine. Elle répond lumineusement à nos questions. Nous pénétrons dans le service informations-réservations. Nous inventons un trajet. Les employés très aimables nous donnent tous les renseignements voulus. Nous allons même au service "consigne". Les voyageurs déposent leurs bagages dans des armoires métalliques à consigne automatique.

De la gare de Perrache, nous nous rendons à la gare routière.

2. **Le métro**

Le maître distribue un ticket de métro à chacun d'entre nous. Nous le compostons pour pouvoir accéder sur le quai. La station est accueillante, propre et coquette. Nous regardons le plan des stations. Nous y recherchons notre direction. Une rame débouche du tunnel, s'immobilise. Les portes s'ouvrent. Nous nous installons. Un signal sonore retentit. Les portes se ferment. Un démarrage brusque, nous allons en arrière. Nous roulons très vite dans le confort et en silence. En quelques minutes nous sommes à la station des Charpennes. Nous devons prendre une correspondance qui nous amènera à la Part-Dieu.

Nous étudions à nouveau un plan. Après bien des hésitations, nous trouvons le quai voulu à l'exception d'un groupe qui revient en arrière dans la direction de Perrache. Finalement, ils préfèrent la marche au métro.

Savez-vous que : la longueur du réseau du métro est de 14,400 km ; il existe trois lignes ; le nombre total de voitures s'élève à 97 ; le nombre de voyageurs transportés en un jour de semaine est de 240.000.

3. **La Part-Dieu**

La Part-Dieu est un centre commercial, culturel et d'affaires. Nous visitons le centre commercial où l'on trouve des boutiques de produits de luxe, des grands magasins et plusieurs salles de cinéma. Nous admirons un village animé. La tour de la Part-Dieu a une hauteur de 162 m et comprend 42 étages. Elle abrite des bureaux et un hôtel très luxueux de 300 chambres au 38e étage.

Nous visitons une vaste bibliothèque de deux étages. Par contre la discothèque et l'auditorium sont fermés. Nous décidons ensuite de manger "sur le pouce". Les groupes s'installent soit devant un jet d'eau, soit sur une esplanade, soit sur les gradins de la place face à l'auditorium ou ailleurs. Vraiment agréable de manger ainsi !

4. **La gare des Brotteaux**

Cette gare date de 1857. Elle est plus modeste que la gare de Perrache. Le hall d'entrée ou salle des pas perdus, vaste, au plafond en forme de voûte ornée de fresques, contient les guichets, un kiosque, une librairie-tabac et des distributeurs automatiques. A la mise en service de la gare de la Part-Dieu, ce hall deviendra un théâtre ou un musée.

Un employé nous prend en charge. Nous empruntons le passage souterrain. Nous accédons aux quais. Un train passe dans un vacarme assourdissant. Des trains de voyageurs attendent le signal de départ. Nous rentrons dans une grande salle. Le guide nous donne des renseignements sur la gare, sur la SNCF et son trafic. Il nous parle des trains à grande vitesse. Nous le questionnons. Le réseau ferroviaire français atteint 34.400 km. Il est le plus long d'Europe Occidentale.

La voie est un double ruban d'acier. Les rails sont séparés l'un de l'autre par une distance de 1,42 m. Ils sont maintenus au sol et à leur écartement par des traverses de bois, ou de béton et d'acier. Ces dernières permettent la pose de longs rails soudés (plusieurs kilomètres de long).

- 1 mètre de rail peut peser 60 kg.
- Pour les trains à grande vitesse, il faut 1.666 traverses au km, longues de 2,41 m et lourdes de 235 kg.
- Il est courant de voir des trains composés de 50 à 70 wagons, soit une longueur de 700 m, pour un poids total de 1.500 à 1.600 tonnes.
- Le 26 février 1981, le TGV pulvérise le record du monde de vitesse sur rail à 380 km/h.
- Ce sont les rails qui guident le train et les aiguillages qui le font tourner. Le volant ne sert qu'à faire varier la tension du courant de traction pour réduire ou augmenter la vitesse. Les aiguilles et les signaux sont commandés à distance par les aiguilleurs. Ceux-ci ont devant eux un vaste plan lumineux de la gare. Ils contrôlent en permanence la position des trains, l'orientation des aiguilles.

Nous avons appris encore bien d'autres choses et pour finir sachez seulement que dans les trains à grande vitesse, personne ne peut voyager debout, la réservation des places est obligatoire.

Les élèves du C.M. 2.

Une fresque murale sur la cour de récréation

Des élèves de l'école A. Lassagne primaire, CM2, Perfectionnement 1er et 2e niveaux, ont pensé à peindre une fresque sur un angle de mur de leur cour de récréation pour l'embellir, et à réaliser un mobile sonore au point de convergence des trois écoles J. Moulin (primaire), J. Moulin (maternelle) et A. Lassagne (primaire).

Ce projet s'inscrit dans le cadre des Plans d'Action Educative et constitue à ce titre une première dans le département, puisque ces P.A.E. ne sont ouverts aux classes primaires que depuis janvier 1983.

Ce travail nécessite une importante préparation et de gros moyens financiers. Les enseignants sont assistés dans leur tâche par le C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui leur fournit trois intervenants, à raison d'une demi-journée par semaine.

Ce projet est le support concret de différentes activités scolaires (aussi bien en mathématique et en poésie que dans le domaine artistique).

Afin de préparer la réalisation, sur maquettes dans un premier temps et sur le mur ensuite, nous avons besoin de matériaux (peinture extérieure, pinceaux, contre-plaqué ou isorel, grillage fin, outils, colle à bois, scotch, plâtre, terre, etc...).

Aussi, nous comptons sur toutes les bonnes volontés (parents, commerçants, associations) qui pourront nous aider à obtenir ces matériaux, ou nous apporter leur concours technique ou financier.

Pour tout contact : Mme GENNARO, M. POTIER, M. BANDA, école A. Lassagne, 69530 Brignais.

Nos écoliers et leurs correspondants

Echanger des courriers entre enfants de communes différentes, c'est intéressant, mais faire connaissance avec eux c'est tellement mieux.

C'est ainsi que les élèves de la classe de Mme BEL (Cours Elémentaire 2e année du groupe scolaire C. Fournion) ont rendu visite à leurs amis de Schweighouse, notre commune filleule. Après un voyage en train de quatre heures, ils n'ont pas été déçus par l'accueil chaleureux que leur avaient réservé M. MATHIAS, Directeur et son épouse, ainsi que tous les élèves de la classe et leurs parents qui, pour l'occasion, avaient organisé un magnifique goûter au cours duquel ils ont pu apprécier le traditionnel kugelhoph, et le talent des jeunes accordéonistes. Tous avaient pris soin de décorer la classe avec des dessins, des objets alsaciens tels que assiettes, moules, plats, plateaux, etc...

Du 7 au 9 mars, ils ont été hébergés par les habitants que nous remercions pour leur gentillesse, et, le mardi, ils ont pu s'adonner aux joies du ski de fond à Markstein, sous un soleil radieux qui a laissé à tous de belles couleurs. Puis, le mercredi, ils ont visité le village, et pu voir de près les animaux dans les fermes. Au moment du départ, les enfants de Schweighouse ont offert à chacun de nos petits Brignairots, une très belle assiette décorative.

Après ce séjour bien sympathique, Mme BEL accueillera avec les enfants de sa classe, les jeunes habitants de Schweighouse à qui ils feront découvrir notre région.

C'est une amitié solide et durable qui se construit entre nos deux communes grâce à ces échanges et des souvenirs inoubliables pour tous ces enfants.

Les élèves de la classe de M. LANOT (Cours Moyen 2e année A du groupe scolaire C. Fournion) iront eux aussi faire connaissance avec leurs correspondants de Nanteil-le-Haudouin près de Senlis, les 6-7 juin prochain. Nous leur souhaitons un bon voyage et un agréable séjour.

La "Maison DARSONVILLE" a vécu !...

C'est en 1974 que la Municipalité de Brignais procéda à l'acquisition amiable d'une partie de la propriété De Mijolla, ce tènement acquis comprenant le terrain actuellement dénommé "place du 19-Mars-1962" (parking poids lourds rue Mère-Elise-Rivet) et la maison de ferme généralement appelée "Maison DARSONVILLE". Pendant plusieurs années le locataire de cette maison continua de l'habiter. Puis lorsqu'elle fut libre de tout occupant, il fut envisagé d'en faire la "Maison du Tourisme de l'Ouest Lyonnais", projet cher au Sénateur Claudius DELORME.

De nombreuses démarches furent entreprises et plusieurs concours financiers, notamment celui du Conseil Général du Rhône, ainsi que celui du Commissariat au Tourisme, furent sollicités, pour mener à bien la réalisation de ce projet. En effet des plans avaient été élaborés pour la transformation, la réhabilitation et la remise en état de ce bâtiment et les travaux prévus s'avéraient être d'un coût particulièrement élevé, au-dessus des possibilités financières de la commune.

Malheureusement les "espoirs" de subvention ne se concrétisèrent pas et au fil des années le mauvais état de ce bâtiment ne fit que s'accentuer. Car, faute de pouvoir lui donner une affectation, sa conservation ne fut pas assurée.

Plus le temps passa, plus cette maison devint vétuste et dans un tel état de délabrement que sa réfection s'avéra de plus en plus coûteuse et hors de proportion avec l'usage qu'il pouvait finalement en être fait. En effet, en 1978 le projet établi pour la remise en état et l'aménagement de ce bâtiment faisait ressortir une dépense prévisible d'un montant de 1.000.000 F. Déjà livré aux méfaits des intempéries, ce bâtiment à plusieurs reprises fut la victime d'actes de vandalisme et de pillage, accentuant encore sa détérioration.

Devant le danger grandissant présenté par l'état de cette maison, le Conseil Municipal précédent décida de procéder le plus rapidement possible à sa démolition, seule solution désormais envisageable.

Aujourd'hui c'est chose faite. Si cela n'a pu se faire plus tôt la raison en est qu'il fut nécessaire d'obtenir préalablement le "déclassement" de cette maison, car celle-ci avait été inscrite sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, ainsi que le permis de démolir.

MAISON DES JEUNES :
VACANCES D'ÉTÉ

Du 1er au 15 juillet : plein air de Jeunesse et Sports à Avenas (Ain) :
- tir à l'arc
- escalade
- équitation
- baignade
- vélo
- randonnées pédestres

Possibilité de mini-camps de deux à trois jours.

Du 22 août au 4 septembre :
- tournois omnisports
- tournois de foot
- nuit du cinéma
- sorties à Miribel

Pour tous renseignements, s'adresser à Jean-Jacques THEVENON, tél. 805.44.29.

PLATRERIE
PEINTURE-DÉCORATION

Gérard PRESSACCO

3, allée des Marguerites

69530 BRIGNAIS Tél. (7) **805.46.68**

PERMANENCE JEUNES-EMPLOI-FORMATION POUR LES JEUNES DE PLUS DE 16 ANS

Depuis juillet 82, à la Mairie de Brignais, se tient tous les jeudis de 15 h. à 18 h., une permanence d'accueil, d'information et d'orientation.

Cette permanence inscrite dans un dispositif régional et national peut permettre aux jeunes en instance de quitter le système scolaire ou à ceux qui l'ont quitté à partir de 16 ans, sans réelle formation, ni diplôme :
• de discuter et d'essayer de définir une orientation la plus efficace ;
• de connaître les différentes formations nouvelles mises en place : stage orientation approfondie, stage d'insertion sociale et professionnelle, stages qualifiants même pour les 16-18 ans ;
• de se renseigner sur tous les systèmes de formation déjà existants de type F.P.A., contrat emploi-formation, apprentissage, etc...
• de trouver des solutions par rapport à la recherche d'un emploi, offres, moyens de se présenter, travaux saisonniers, etc...

Beaucoup de jeunes ne sont pas encore venus parler de leurs projets d'avenir, la permanence est à leur disposition et les attend.

Le titulaire de la permanence : M. Jean PEREGRIN, Tél. 805.15.11, les jeudis de 15 h. à 18 h., Mairie de Brignais.

R. VIVIER

maroquinier bagagiste

TOUTES RÉPARATIONS

Sacs - Bagages - Parapluies

138, rue Général-de-Gaulle

69530 BRIGNAIS Tél. (7) **805.08.15**

Syndicat Mixte d'Assainissement de la Vallée du Garon

Le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Vallée du Garon, créé en novembre 1975, regroupe les communes de :

• Brignais, Grigny, Millery, Montagny, Orliénas, Taluyers, Vourles

• deux Syndicats d'eau potable : le Syndicat de Millery-Mornant et le Syndicat du Sud-Ouest Lyonnais, rassemblant eux-mêmes 25 communes du département du Rhône.

Le Syndicat a pour objet d'assurer l'assainissement de la Vallée du Garon, d'exécuter les travaux et d'organiser l'exploitation des installations.

Le collecteur principal est branché depuis juillet 1980, il reste à effectuer le raccordement de la **commune de Mornant ayant adhéré en septembre 1981** (D.U.P. en cours), ainsi que la construction de la station d'épuration dont l'implantation reste à définir (études en cours).

Dans sa séance du 19 mai dernier, le Conseil Syndical a :
• réélu, à l'unanimité, son nouveau bureau :

Président : Michel THIERS
Vice-Présidents : Noël DELORME,
Docteur DUBERNARD,
M. RICHARD-VITTON,
M. VIRISSEL,
M. TISSOT
Secrétaire : M. CARLE
Secrétaire-Adjoint : M. VANHAUWAERT

• décidé, à l'unanimité, d'étendre sa mission à :
« l'aménagement et au curage du lit du Garon et de ses affluents situés sur le territoire des huit communes adhérentes », car certaines communes ont subi de graves dommages résultant des inondations, dommages qui ont affecté des biens privés et des biens publics.

A cet effet, le Comité a donné tout pouvoir à M. le Président pour demander une étude d'impact (délai un mois), et a décidé de lancer un projet minimum de travaux à réaliser rapidement sur le programme 1983. Ce projet sera examiné le 2 juin prochain avec la Ville de Givors, elle aussi durement touchée par les crues.

Ce ne sera qu'à la fin du mois de juin qu'un projet global pourra être à son tour discuté par le Comité Syndical.

PLATRERIE • PEINTURE • REVÊTEMENTS
Travaux de Style - Pose de Staff
Bernard ARTHAUD
Rue d'Alsace - **69530 BRIGNAIS** Tél. **805.24.28**

Les pluies torrentielles du mois d'avril

En ce printemps 1983, le ciel n'est pas clément, et Brignais n'a pas été épargné par les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région les 25 et 26 avril derniers provoquant une crue soudaine du Garon et de Merdanson.

Transformés en véritables torrents, ils sont sortis de leur lit entraînant des dégâts tout au long de leur passage à travers la commune, notamment à des ouvrages communaux : pont de l'Auberge du Garon, pont du chemin de la Levée, nombreuses voies communales dont les chaussées sont très gravement endommagées, ainsi qu'à des bâtiments communaux : C.E.S. Jean Zay, L.E.P.

Les habitations riveraines n'ont pas été épargnées tout comme celles situées dans les points sensibles des bassins versants de la commune : quartier de la Plaine d'Elite, de la Mouille, du Bonneton, vallée du Barray où le Garon s'étalait parfois sur 80 mètres, et où une retenue d'eau de 2.000 m³ menaçait de céder.

M. le Maire et plusieurs Adjoints et Conseillers, ainsi qu'une équipe des services techniques ont parcouru pendant ces deux jours et tard dans la nuit les différents lieux sinistrés, afin de faire face aux multiples problèmes qui se posaient.

Dès mercredi matin, M. le Maire a adressé à M. le Commissaire de la République et à M. le Président du Conseil Général un télégramme dont voici le texte :

« Pluies diluviennes des 25 et 26 avril ont provoqué crue rapide et catastrophique du Garon et du Merdanson.
« Débordements de ces rivières ont entraîné des dégâts très importants à ouvrages (ponts) et bâtiments communaux, voirie communale et habitations de nombreux riverains, ainsi que celles situées dans les points sensibles des bassins versants de la commune.
« Demandons instamment que Brignais soit déclaré en état de catastrophe naturelle et bénéficie d'urgence d'une aide exceptionnelle pour réparations des dégâts.
Le Maire, Michel THIERS. »

Il leur a de plus envoyé des courriers décrivant plus précisément la situation et demandant la reconnaissance de catastrophe naturelle afin :

• au niveau des particuliers : de faciliter (mais sans garantie, et sans aucune responsabilité des élus) les indemnisations par les assurances. **Les sinistrés doivent, après avoir pris contact avec leur assurance, faire parvenir un courrier à M. le Maire, dans lequel ils décrivent précisément les dégâts et leurs effets.**

• au niveau de la voirie communale : de faire un bilan des dégâts et une estimation du coût de réfection des voiries en insistant sur le caractère d'urgence et de gravité de la situation et les difficultés financières que Brignais ne pourrait supporter sans aide du Département ou de l'Etat.

• au niveau des cours d'eau : de demander un diagnostic du Génie Rural (Direction Départementale de l'Agriculture), une réfection du lit du Garon et surtout des deux ponts dont les gabarits sont insuffisants et aussi une expertise de l'étang de la Levée (domaine privé) qui a donné quelques inquiétudes aux riverains et aux membres du Conseil Municipal qui statueront sur son maintien suivant les conclusions de l'expertise.

Malgré toutes nos démarches et notre volonté d'aboutir rapidement, il faudra s'armer de patience, avant que tous ces contacts portent leurs fruits.

SUPER MARCHÉ

CORDIAL

Plus près, moins cher

90, rue Général-de-Gaulle

69530 BRIGNAIS

Téléphone 805.21.78

LA PIERRE SOUVERAINE

Aux confins de Brignais, de St-Genis-Laval et de Chaponost, un lieu-dit porte un nom mystérieux : La Pierre Souveraine. A un historien curieux, voici ce que répondait le propriétaire de ces terres, il y a une vingtaine d'années.

« Comme vous le savez sans doute, l'emplacement de la Pierre Souveraine aurait été utilisé par le Duc de Bourbon comme observatoire lors de la bataille de Brignais contre les Grandes Compagnies.

« Le Duc de Bourbon, qui commandait les troupes royales, y aurait été tué d'une flèche d'arbalète.

« La légende veut qu'il ait été enseveli sous la pierre même d'où la croix de pierre monobloc qui surmonte la pierre.

« Quant à moi, je lui attribue une origine plus modeste. Une vigne voisine aurait appartenu à un vigneron dénommé Souverain. L'appellation "Pierre Souveraine" viendrait vraisemblablement tout simplement de là. »

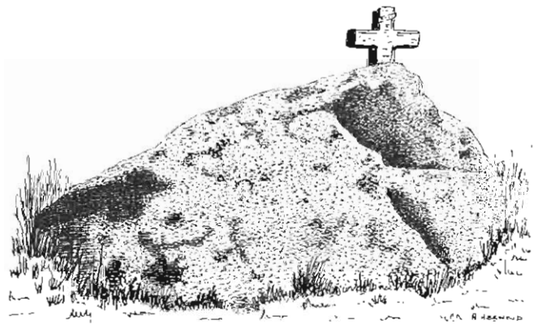

Les lieux forment un monticule assez vaste qui, parmi quelques autres voisins, culmine vers 290 m. De là on peut actuellement voir les routes de St-Genis et de Chaponost qui s'étirent dans les vallons, 90 mètres plus bas, mais on ne peut affirmer cependant que la *Pierre Souveraine* pouvait constituer un observatoire pour l'un des camps de la célèbre bataille de 1361, les pentes étant très vraisemblablement couvertes de forêts denses ; il devait être, en tout cas, malaisé d'y manœuvrer avec une cavalerie lourdement équipée et, de surcroît, plus soucieuse de bravoure individuelle que de tactique.

Blessé mortellement, on a peut-être remonté jusque là le Connétable Jacques de Bourbon pour l'éloigner de la bataille ; s'il est mort ensuite près de la *Pierre,* sa dépouille n'y est pas restée très longtemps puisqu'on sait qu'il a été inhumé à Lyon.

L'hypothèse d'une marque territoriale est beaucoup plus plausible. L'Abbé Cartellier dans son *Essai historique sur St-Genis-Laval* a relevé aux Archives Départementales une pièce (Arm. Josué, vol. VIII n° 12) dont il rapporte et traduit le texte :

« Le 13 (ou 12) juillet 1461, Messieurs du Chapitre de l'Eglise de Lyon passèrent une transaction avec Messieurs du Chapitre de St-Just au sujet des Dîmeries de St-Genis-Laval et de Brignais séparées par une grosse pierre appelée la Souveraine, au territoire de Monissoble, dans la vigne de Pierre Souverain (ou Sauverain selon d'autres textes). »

La croix qui accréditerait la légende est, en tout cas, de plusieurs siècles postérieure à la bataille.

Quant au tumulus voisin, haut de sept à huit mètres, il est parfaitement cônique ; de son sommet on peut apercevoir les Alpes. L'éperon sur lequel il se trouve, ainsi que la *Pierre,* commande un carrefour de voies de communications naturelles.

La proximité de ce tumulus et de cette pierre en un tel lieu, n'est pas fortuite, faut-il faire un examen comparé avec d'autres rochers de la région, à St-Laurent-de-Vaux ou à St-Laurent-d'Agny ?

Peut-être un jour un archéologue perspicace donnera-t-il une signification à ces monuments énigmatiques, ou expliquera-t-il l'emploi qui fut fait en d'autres temps de ces blocs peut-être tout simplement erratiques.

Ajoutons que, par des galeries ouvertes horizontalement dans la pente il y a deux siècles, on a extrait un peu de charbon ; le gisement était sans doute de peu d'intérêt car l'exploitation ne semble pas avoir duré très longtemps et les galeries dont les entrées sont bien conservées ont été murées ou interrompues, très près de leur ouverture.

Paul DUBOIS.

LES AMIS DU VIEUX BRIGNAIS

Nous sommes persuadés que vous avez été nombreux à lire avec beaucoup d'intérêt l'article paru dans le Bulletin Municipal n° 11.

Vous qui êtes passionnés par l'histoire de votre village et par ses traditions, la commission Culture-Loisirs a le plaisir de vous convier à une rencontre le jeudi 16 juin 1983 à 20 h. 30, salle Gutton 2, 143, rue Général-de-Gaulle.

Venez nombreux apporter votre pierre à l'édification de cette fresque historique et nous aider dans la recherche passionnante de tous ces faits et gestes qui, petit à petit, façonnèrent notre ville et en firent Brignais.

La commission Culture et Loisirs.

« Celui qui ne s'étonne de rien est comme s'il était mort. »

EINSTEIN.

UNE INSCRIPTION GALLO-ROMAINE A BRIGNAIS

En 1786, il a été découvert dans l'enclos de M. GIRARDON, avocat en Parlement, receveur des greniers à sel de la Ville de Saint-Etienne, sur une colline de Brignais appelée Janicu (Janicul ?), un marbre gallo-romain. Hors d'œuvre, il a 38 cm de long sur 29 cm de hauteur et dans œuvre 28 cm sur 18 cm.

Cette inscription fut publiée pour la première fois en 1787 par Monsieur Delandine dans ses Mémoires bibliographiques et littéraires. Cette inscription a été traduite ainsi :

Aux Dieux Mânes
De Marcus Velleius Auctus
Marcus Velleius Philocalus
Et Velleia Deutera
ont consacré ce monument
A leur patron de grand mérite.

Les noms, Philocalus (ami de la beauté), et Deutera (la seconde, la cadette) dénotent une origine grecque. On a trouvé plusieurs épitaphes consacrées à la famille noble VELLEIA. Il s'agit vraisemblablement d'une marque de reconnaissance de deux esclaves : un homme, Philocalus et une femme Deutera, affranchis par leur maître, Marcus (prénom), Velleius (nom), Auctus (surnom). D'après Monsieur Amable Audin, ce marbre daterait de la fin du premier siècle de notre ère.

ARTS MÉNAGERS
CUISINES • CHEMINÉES

Installation et agencement
de cuisines
rustiques et modernes

E. PERALÈS

« Le Champ du Mont » / La Côte
69530 BRIGNAIS **Tél. (7) 805.13.71**

Il fut placé d'abord contre le mur d'une chapelle qui a été détruite. En 1852, il fut encastré dans la façade d'une orangerie. Depuis, ces bâtiments sont compris dans le lycée d'enseignement professionnel de Brignais.

Cette inscription pose une question : comment ce marbre se trouve-t-il à Brignais. Existait-il une villa gallo-romaine à cet endroit de Brignais ? On a bien retrouvé quelques pièces romaines et un vieux pan de mur au hameau voisin du Bonnet, il y a de nombreuses années ; mais cela ne permet pas de conclure à l'existence d'une villa gallo-romaine.

Il est aussi possible que cette inscription gallo-romaine ait été rapportée d'Italie par quelque amateur d'antiquités comme Brignais en comptait quelques-uns aux XVIII[e] siècle. L'inventaire après décès d'un voisin des Girardon, collectionneur de tableaux, estampes et médailles, dressé en 1769, compte 500 pages et les frais d'inventaire s'élèvent à eux seuls à 1.514 Livres...

Cependant, cette inscription n'avait pas été signalée dans les recueils d'inscriptions antiques auparavant. Aussi, le débat reste-t-il ouvert.

Maurice et Philippe BLANC.

Ces textes ont été publiés dans "L'ARAIRE" du printemps 1983 n° 52, par le Groupe de Recherche sur l'Histoire et le Folklore de l'Ouest Lyonnais, qui nous autorise aimablement à les publier. Voici son adresse : Le Bourg, à MESSIMY-EN-LYONNAIS 69510 THURINS.

CONTESTATION

Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants,

lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles,

lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter,

lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien et de personne...

Alors, c'est en toute beauté et en toute jeunesse le début de la TYRANNIE.

PLATON.
Philosophe grec, 400 ans avant Jésus-Christ.

ET QUE LES FLEURS ENSOLEILLENT TOUTE LA VILLE !...

Après ce printemps maussade, chacun d'entre nous a certainement à cœur de voir s'éclore une multitude de fleurs qui éclaireront notre décor.

Aussi, afin d'encourager les bonnes volontés et les efforts de tous ceux qui agrémentent leur environnement, et donc celui de toute la population, cette année encore nous désignerons, en association avec Chaponost, les lauréats du concours des Maisons Fleuries, en principe le 9 juillet prochain.

De plus, une nouvelle catégorie sera créée, il s'agit des magasins fleuris, qui nous permettra d'admirer le goût et l'imagination des commerçants locaux.

Encourager les efforts individuels c'est bien, mais montrer l'exemple c'est mieux ! C'est pourquoi, nous avons décidé de faire participer notre commune au Concours des Villes et Villages Fleuris dans le cadre du Comité National pour le Fleurissement de la France et nous nous efforcerons, cette année encore, d'améliorer ce que nous avons réalisé les années précédentes.

Mais c'est tous ! Vous les particuliers, vous les commerçants, les artisans, les industriels et nous qui mettrons dans notre ville cette beauté, cette gaieté, cette lumière qu'apportera une explosion de fleurs.

H.S.

« Le jour où vous ne brûlerez plus d'amour, d'autres mourront de froid. »

MAURIAC.

VERRE CONTRE CANCER

Ne jetez plus vos verres perdus, déposez-les dans les containers mis en place dans différents points de Brignais :

- place du 19-Mars-1982 (parking poids lourds CD.42)
- aux Pérouses (le long des jardins familiaux)
- avenue de Verdun (parking près Laboratoires L.G.G.)
- entrée de la route de Soucieu
- rue Simondon (à proximité de l'école)
- avenue F.-Gaillard, près du L.E.P.

Cette récupération se fait au profit du Comité Départemental de la Ligue Française contre le Cancer à qui nous avons fait parvenir un chèque de 2.947 F représentant 42 tonnes de verre récupéré pour le deuxième semestre 1982.

Intensifiez vos efforts, ayez le bon réflexe, dans l'intérêt de tous !

LE JUMELAGE : *le temps des approches...*

L'article paru dans le Bulletin Municipal n° 11 qui traitait de l'historique et de la tradition du jumelage nous incite à mettre en exergue cette citation d'un pionnier de l'Europe, Jean MONNET : « Nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes ».

Or, chacun sait que les problèmes humains et relationnels sont très souvent les plus délicats à résoudre. C'est la raison pour laquelle nous ne progressons que lentement dans notre recherche d'un partenaire.

Pour l'heure, nous pouvons faire le point des différentes démarches entreprises.

M. le Maire a pris contact en son temps avec M. Roland BERNARD, Député, Maire d'Oullins, dont la ville est déjà jumelée depuis de longues années avec Nürtingen (R.F.A.).

Il lui a demandé de bien vouloir transmettre à son homologue allemand notre désir de nous jumeler avec une commune de ce pays.

Très complaisamment, la ville de Nürtingen a fait passer notre message par l'intermédiaire des bulletins d'informations inter-municipaux diffusés dans le Bade-Wurttemberg.

Actuellement, huit communes de 3.000 hab. à 20.000 hab. ont fait savoir à Nürtingen qu'elles étaient intéressées par un éventuel jumelage.

Ces villes doivent maintenant prendre directement contact avec nous afin de confirmer leurs intentions.

Nous attendons avec impatience qu'elles se manifestent, ce qui n'a pas encore été le cas jusqu'à présent.

D'autre part, M. le Commissaire de la République nous a fait part, il y a quelque temps déjà, du désir de la ville de Tettnang de trouver une jumelle française. Cette commune, magnifiquement située sur les bords du lac de Constance, à quelques kilomètres des frontières suisse et autrichienne, présentait un intérêt certain à nos yeux.

Nous avons pris contact avec elle mais en réponse son Bourgmestre nous a fait savoir que, compte tenu de sa vocation essentiellement agricole, il recherchait de préférence une ville française de même caractéristique. Par ailleurs, nous n'oublions pas que plusieurs habitants de Brignais se sont offerts pour nous aider à trouver une commune susceptible de s'associer avec nous (par ex. diverses villes de Grande-Bretagne, Lauf b/Aicherm (Forêt Noire) ou l'Autriche : Schawz).

Comme vous pouvez le constater, ce temps des approches ne supporte pas de raccourcis et plusieurs mois encore seront nécessaires avant que nous puissions trouver réellement ''chaussure à notre pied''.

Il s'agit là d'une période ou plutôt d'un préambule parfois fastidieux mais malgré tout indispensable et sans doute extrêmement important, car d'un bon choix dépendra un bon jumelage.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées ou de vos possibilités.

M.F.

VOTRE CONTRAT DE LOCATION

Quand et comment le rendre conforme à la loi du 22 Juin 1982

Ces informations vous concernent si :
- vous êtes locataire de votre logement ou propriétaire-bailleur ;
- votre contrat était en cours au 25 juin 1982, et votre logement n'est pas soumis à la loi du 1er septembre 1948.

LE CONTRAT

• Quand le rendre conforme ?

Si votre contrat est à durée déterminée : il doit être mis en conformité à la date de fin de contrat prévue dans le bail.

Si votre contrat est à durée indéterminée (tacite reconduction sans précision de durée ou bail verbal) : mise en conformité au plus tard le 25 juin 1983.

Il s'agit bien d'un renouvellement du contrat et non pas d'une nouvelle location.

• Pour quelle durée ?

La durée minimum est de trois ans.

• Comment ?

Le contrat peut être établi directement entre le propriétaire et le locataire ou avec l'aide d'un professionnel (agent immobilier, notaire par exemple).

• Une clause peut être introduite dans le contrat pour permettre au propriétaire de reprendre son logement chaque année pour l'habiter lui-même ou y loger ses ascendants ou descendants ou ceux de son conjoint.

L'ÉTAT DES LIEUX

• Le locataire ou le propriétaire peut demander l'établissement d'un état des lieux. Il s'agit d'un document qui constate l'état dans lequel se trouve le logement.

LE DÉPOT DE GARANTIE

• S'il a déjà été versé, il ne peut pas être modifié.
• S'il n'a pas été versé au moment de la location, il ne peut pas être réclamé.

LE LOYER

Au moment où le contrat est mis en conformité, le loyer peut être augmenté dans certains cas. L'augmentation doit alors respecter les limites fixées par un accord national entre propriétaires et locataires ou par un décret.

LES CHARGES

La liste des charges que doit payer le locataire est fixée par décret du 9 novembre 1982. Seules les charges indiquées sur la liste et justifiées par le propriétaire peuvent être facturées au locataire.

• Dans le secteur social (H.L.M., société d'économie mixte) : la nouvelle liste s'applique depuis le 13 novembre 1982 (décret n° 82.955).

• Dans les autres secteurs, la liste des charges s'applique à partir du 25 juin 1983 (décret n° 82.954). A la même date, les charges ne doivent plus être intégrées dans le loyer.

CE QUE LE CONTRAT MIS EN CONFORMITÉ DOIT CONTENIR

Pour être conforme à la loi, le contrat de location doit contenir les mentions suivantes :

• La consistance de la chose louée (par exemple maison individuelle ou appartement, nombre de pièces principales et de service...) ;

• La désignation des équipements principaux dont le locataire a la jouissance exclusive ;

• Les parties, équipements et accessoires de l'immeuble qui font l'objet d'un usage commun ;

• La destination de la chose louée, c'est-à-dire l'usage qui sera fait des locaux : habitation, usage mixte d'habitation et professionnel.

• La date d'effet du contrat et sa durée : au moins trois ans ;

• Le loyer et les dates de paiement ;

• Les règles et la date de révision du loyer si celle-ci est prévue.

DANS QUEL CAS LE PROPRIÉTAIRE PEUT-IL REFUSER LE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ?

• Dans trois cas :

1. pour un motif légitime et sérieux, par exemple si le locataire n'a pas payé son loyer ou ses charges ;
2. pour habiter lui-même le logement ou y loger ses ascendants ou descendants ou ceux de son conjoint, à condition que le locataire soit depuis au moins trois ans dans les lieux ;
3. pour vendre le logement, à condition que le locataire soit depuis au moins trois ans dans les lieux.

• Comment ?

Le propriétaire doit donner congé au locataire par lettre recommandée avec avis de réception, trois mois avant la date de mise en conformité du contrat.

LE TESTAMENT OLOGRAPHE

Toute personne désirant prendre des dispositions pour après son décès peut faire, sans aucun frais, un testament olographe. Pour que ce testament soit valable et ne puisse être contesté, il doit remplir un certain nombre de conditions :

— Il doit être écrit entièrement de la main du testateur.
— Il doit être daté et signé : la date doit comprendre jour, mois et année.
— Si deux époux veulent se faire un testament réciproque, chacun d'eux doit le faire sur un papier séparé.
— S'il comprend plusieurs feuilles, il est prudent de numéroter et de signer chaque feuillet.
— Le testament peut être écrit sur n'importe quelle feuille de papier ou même de carton. Il n'est pas nécessaire d'utiliser du papier timbré.

L'allocation-logement à caractère social

L'allocation-logement n'est pas versée qu'aux personnes ayant des charges de famille. Elle peut aussi être accordée à d'autres catégories de personnes, par la Caisse d'Allocations Familiales du lieu de résidence.

• Les bénéficiaires de l'allocation-logement sociale.

Peuvent bénéficier de cette allocation :
- les personnes âgées de 65 ans ou de 60 ans lorsqu'elles sont reconnues inaptes au travail ;
- les personnes qui ont pu bénéficier dès 60 ans de la retraite de Sécurité Sociale au taux maximum : déportés, anciens combattants, travailleurs manuels...
- les personnes atteintes d'une infirmité quel que soit leur âge ;
- les jeunes travailleurs de moins de 25 ans.

• Il faut payer un loyer.

Pour bénéficier de l'allocation-logement, il faut, pour sa résidence principale, être soit locataire, soit sous-locataire, soit encore accéder à la propriété (c'est-à-dire acheter un logement avec un crédit).

L'allocation peut également être versée aux personnes qui vivent dans une maison de retraite ou un logement-foyer, dans un hôtel ou un meublé.

• Il faut consacrer au paiement du loyer une certaine part des ressources.

La Caisse d'Allocations Familiales demande la justification des revenus de l'année précédente et détermine en fonction de la composition de la famille et de ses revenus annuels un "loyer minimum" en-deçà duquel l'allocation ne pourra pas être versée.

• Le logement doit offrir un minimum de confort et d'habitabilité, compte tenu du nombre d'occupants qu'il abrite.

• Montant de l'allocation.

L'allocation-logement a un montant qui est différent pour chaque personne. En effet, le calcul tient compte de tous les éléments propres à chaque famille : ressources annuelles, nombre de personnes à charge, loyer réellement payé et loyer minimum. Elle est versée chaque mois par la Caisse d'Allocation pour une période d'un an renouvelable.

(Extrait de la "Vie Mutualiste" de novembre 1982)

Fleurina
140, rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS Tél. **805.08.54**
Décoration florale - Mariages - Travaux mortuaires
Livraison à Domicile **SERVICE INTERFLORA**

PUBLICITÉ - INFORMATION

Création.
Dépliants d'information, plaquettes de prestige, notices techniques
présentoirs publicitaires et tous imprimés à caractère commercial

A VOTRE PORTE

Un service complet.
Prise de vues, création graphique et maquette, impression noir ou couleur

Pierre ROCHEBLOINE
Studio Photo - Photogravure
14, rue des Ronzières - BRIGNAIS
Tél. (7) **805.16.93**

IMPRIMERIE DU MONTET
Photocomposition - Offset
11, rue F.-Darcieux - ST-GENIS-LAVAL
Tél. (7) **856.19.11**

RENSEIGNEMENTS UTILES

VOUS CHERCHEZ...	TÉL.	ADRESSE	RENSEIGNEMENTS DIVERS
POMPIERS	18		
POLICE SECOURS	17		
GENDARMERIE			
BRIGADE TERRITORIALE	805.18.42	La Compassion	
BRIGADE MOTORISÉE	805.10.25	La Compassion	
CENTRE ANTI-POISON	854.14.14		
AMBULANCES			
COPEAUX	805.20.57	7, rue Colonel-Guillaud, BRIGNAIS	
LEVEQUE	805.24.56	29, Le Garel	
MÉDECINS			
BERTHIER	805.05.30	209, rue Général-de-Gaulle, BRIGNAIS	
GENTIL-BECOZ	805.13.51	16, rue Colonel-Guillaud, BRIGNAIS	
GLENAT	805.25.87	4, allée des Marguerites, BRIGNAIS	
NICHIL	805.23.53	150, rue Général-de-Gaulle, BRIGNAIS	
NOEL-PERRIER	805.20.20	10, rue des Rouliers, BRIGNAIS	
RAYMOND	805.50.99	31, rue Garel, BRIGNAIS	
INFIRMIÈRES			
Mme BRAND	805.24.39	La Jamayère, BRIGNAIS	
Mme AISAC-VALLON	805.04.08	148, rue Général-de-Gaulle, BRIGNAIS	
DENTISTES			
CHANTREAU - EVRARO - PARTHIOT	805.13.26	Place des Terreaux, BRIGNAIS	
PLANTIN	805.31.27	4, rue des Chapeliers, BRIGNAIS	
SEBE	805.01.86	156, rue Général-de-Gaulle, BRIGNAIS	
ORTHOPONISTE			
DESOCHE	805.30.54	80, rue Général-de-Gaulle, BRIGNAIS	
KINÉSITHÉRAPEUTES			
GAYRAUD - VALARCHE	805.19.13	56, rue de Ronde, BRIGNAIS	
EMILIO - PETIT	805.10.70	152, rue Général-de-Gaulle, BRIGNAIS	
PHARMACIES			
LOMBARD	805.20.33	4, place des Terreaux, BRIGNAIS	
REYNAUD	805.25.12	13, place Gamboni, BRIGNAIS	
THOMAS	805.14.16	65, rue Général-de-Gaulle, BRIGNAIS	
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES			
DUVERNEUIL	805.53.51	11, rue Colonel-Guillaud, BRIGNAIS	
VÉTÉRINAIRE			
LEVRAT - GALLANO	805.13.14	181, rue Général-de-Gaulle, BRIGNAIS	
POMPES FUNÈBRES	851.30.03	171, Grande-Rue, OULLINS	
MONSIEUR LE CURÉ	805.20.48	1, avenue de Verdun, BRIGNAIS	
S.O.S. AMITIÉ	829.88.88 885.33.33		
S.O.S. PERSONNES AGÉES	805.15.11	Mairie de BRIGNAIS	
NOTAIRE			
Maîtres RONNAUX-BARON et BRAVARD	805.12.31	Route de la Côte, BRIGNAIS	
AVOCATS			
CHIRCOP-VALLEROTONDA	805.54.35	116, avenue Général-de-Gaulle, BRIGNAIS	
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - DÉPANNAGE	873.08.37		
EAUX (service des) S.D.E.I.	805.13.08	7, rue du Moulin, BRIGNAIS	
CENTRE RÉGION D'INFORMATION ROUTIÈRE	854.33.33		
MAIRIE	805.15.11	Place Gamboni, BRIGNAIS	**Heures d'ouverture au public:** lundi : 13 h à 16 h 45 mardi, mercredi, jeudi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h 45 vendredi 8 à 12 h - 13 à 15 h 45 samedi matin 8 h à 12 h
FOYER-RÉSIDENCE POUR PERSONNES AGÉES	805.16.42	Boulevard de Schweighouse, BRIGNAIS	Directrice Mme GOUTORBE
PRESSE			
Correspondant local "LE PROGRÈS" M. JARICOT	805.23.88	23, chemin de la Lande	
Correspondant local "LYON-MATIN" - M. ROCCI	805.16.51	Les Jonquilles, Bât. 4, route de Soucieu	
CENTRE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS	871.70.69		

VOUS CHERCHEZ...	TÉL.	ADRESSE	RENSEIGNEMENTS DIVERS
IMPOTS ET TAXES • renseignements sur calcul de l'impôt • demande de dégrèvements • formulaires de déclarations	863.24.34	CENTRE DES IMPOTS DE LYON GIVORS Cité Administrative de la Part-Dieu 165, rue Garibaldi - B.P. 3164 69401 LYON CEDEX 03	**Heures d'ouverture :** lundi : 9 h à 11 h 30 jeudi : 13 h 45 à 16 h 15
IMPOTS ET TAXES pour payer : l'impôt sur le revenu l'impôt sur les sociétés les taxes foncières la taxe d'habitation la taxe professionnelle	856.35.01	PERCEPTION DE ST-GENIS-LAVAL 9, rue Pierre-Penel 69230 ST-GENIS-LAVAL C.C.P. LYON 9003-27 P LYON	**Heures d'ouverture :** du lundi au vendredi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h 30
ENREGISTREMENT - CHIFFRE D'AFFAIRES pour payer : les droits d'enregistrement les taxes sur le chiffre d'affaires	863.24.12	RECETTE PRINCIPALE DE LYON GIVORS Cité Administrative de la Part-Dieu 165, rue Garibaldi - B.P. 3171 69401 LYON CEDEX 03 C.C.P. 9012-28 U LYON	**Heures d'ouverture :** du lundi au vendredi : 8 h 45 à 12 h 14 h à 16 h 15
BAIL - VIGNETTE AUTO - BOISSONS pour payer le droit au bail pour acheter la vignette auto pour acheter des timbres fiscaux pour obtenir des titres de mouvements pour payer les droits sur les alcools licences et spectacles	873.12.80	RECETTE LOCALE DE GIVORS 14, rue J.-Ligonnet 69700 GIVORS C.C.P. 9010-23 W LYON	**Heures d'ouverture :** du lundi au vendredi : 8 h à 12 h - 14 h à 17 h 15
PUBLICITÉ FONCIÈRE - IMMEUBLES pour présenter des actes à la formalité, et payer les droits correspondants pour obtenir tous renseignements sur la situation juridique des immeubles	863.27.26	CONSERVATION DES HYPOTHÈQUES DE LYON 4e bureau Cité Administrative de la Part-Dieu 165, rue Garibaldi - B.P. 3121 69401 LYON CEDEX 03	**Heures d'ouverture :** du lundi au vendredi : 8 h 45 à 12 h 14 h à 16 h 15
PROPRIÉTÉS BATIES ET NON BATIES pour connaître les caractéristiques d'une parcelle, obtenir un extrait cadastral, observations sur taxes foncières	863.33.00	CENTRE IMPOTS FONCIERS LYON EXTÉRIEUR Cité Administrative de la Part-Dieu 165, rue Garibaldi - B.P. 3196 69401 LYON CEDEX 03	**Heures d'ouverture :** du lundi au vendredi : 9 h à 11 h 30 13 h 45 à 16 h 15
CONCURRENCE - CONSOMMATION pour obtenir renseignements sur prix, etc.	842.17.17	DIRECTION RÉGIONALE CONCURR. ET CONSOMM. 41, rue Sala - 69002 LYON	Réception sur rendez-vous
DOUANES	870.17.31	Chemin du Charbonnier - VÉNISSIEUX	du lundi au vendredi de 8 à 18 h

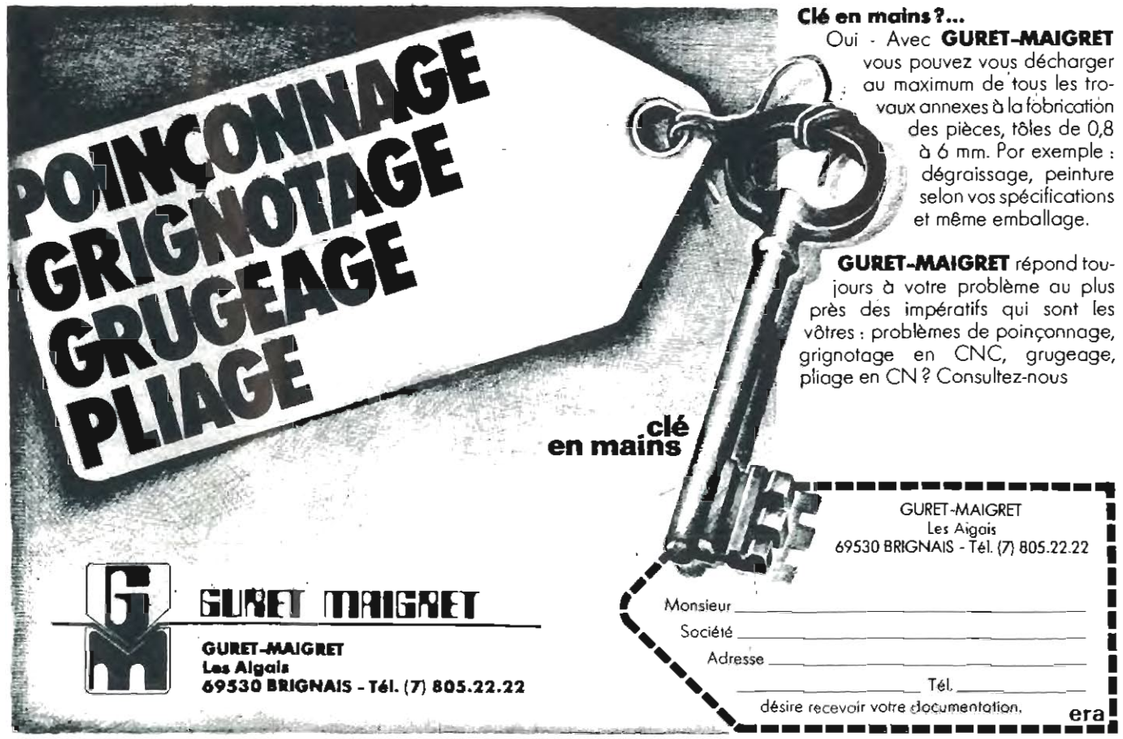

Clé en mains ?...
Oui - Avec **GURET-MAIGRET** vous pouvez vous décharger au maximum de tous les travaux annexes à la fabrication des pièces, tôles de 0,8 à 6 mm. Par exemple : dégraissage, peinture selon vos spécifications et même emballage.

GURET-MAIGRET répond toujours à votre problème au plus près des impératifs qui sont les vôtres : problèmes de poinçonnage, grignotage en CNC, grugeage, pliage en CN ? Consultez-nous

GURET-MAIGRET
Les Aigais
69530 BRIGNAIS - Tél. (7) 805.22.22

Monsieur _____
Société _____
Adresse _____
_____ Tél. _____
désire recevoir votre documentation.

era

THERMOFORMAGE

PLASTOCHIM

Route d'Irigny - 69530 BRIGNAIS

Tél. 805.15.77

Le thermoformage est la solution efficace
à tous vos problèmes :

- d'emballage,
- de protection,
- de manutention,
- de présentation.

Nous mettons notre expérience à votre service
pour étudier, avec votre collaboration,
toute forme relevant du thermoformage.

A BRIGNAIS

découvrez un nouveau style de

restaurant

une cuisine soignée
dans un cadre fleuri et exotique

menus - carte - repas d'affaires
salles pour réunions et séminaires

rampes d'accès
pour handicapés

FERMETURE
HEBDOMADAIRE
DIMANCHE
ET LUNDI SOIR

Restotel des barolles

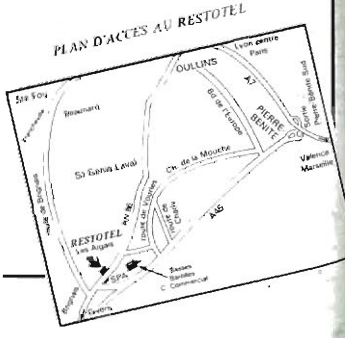

Les Aigais - R.N. 86 - 69530 BRIGNAIS - Tél. (7) 805.24.57